

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
Comités du Morbihan - Côtes d'Armor - Finistère

Rédaction - Administration - Publicité - 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement : 1 an : 30 F - Carte de soutien annuelle : 50 F

81

DEUXIEME TRIMESTRE 1992

PRIX : 10 FRANCS

NON LIEU POUR PAUL TOUVIER ! PROTESTATION INDIGNÉE



Manifestation silencieuse dans les rues de LORIENT à l'appel des associations patriotiques.
Précédé d'enfants, le cortège s'est rendu au Monument aux Morts (voir en page 2).

Voyages KERJAN

PLOUAY
Tél. 97.33.30.37

GUIDEL
Tél. 97.65.36.06



CARS de 23 à 65 places

COUCHETTES - WC
Vidéo
CLIMATISATION

En construction la publicité seule ne suffit pas... découvrez les réalisations



21, rue Jules Legrand **LORIENT** - 97.64.59.96

PRO

les pétroliers
réunis de l'Ouest

Total

En Morbihan

LORIENT - CAUDAN
Tél. 97.76.00.97

Le Teuff

Fioul - Gazole
Huiles
Chauffages services
Assainissement

Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard Philipe - LANESTER - Tél. 97.76.16.54

Dégustation de fruits de mer
Spécialités de poissons - ouvert toute l'année

"La CHALOUPE"

RESTAURANT *Madame Le Mentec*

Vue sur le port

20, Cours des Quais - 56410 Étel - Tél.: 97 55 32 13

AURISONE

MAL ENTENDRE NE SE VOIT PLUS



Pour tout renseignement,
adressez-vous au :
CENTRE REGIONAL
DE CORRECTION AUDITIVE

**Loïc
ALLOUP**

3, bis rue des Remparts
LORIENT
Tél. 97.21.46.63

Voyages FALQUERHO

EXCURSIONS
MARIAGES
DEPLACEMENTS SPORTIFS

*Cars de 16 à 54 places
dans TOUTE L'EUROPE*

Taxi
Transports de malades

1, rue du Stade
56700 KERVIGNAC
Tél. Dom. 97.65.77.44
Tél. Garage 97.65.79.79



**GROUPE
"FRANCAISE MARITIME"**
COLLECTE DE TOUS PRODUITS
D'ORIGINE ANIMALE

SFM CONCARNEAU	Tél. : 98.97.40.55
SFM LORIENT	Tél. : 97.37.40.73
SFM ST GERMAIN S/LILLE	Tél. : 99.55.20.69
S.A.E. LOCMINE	Tél. : 97.60.02.45
SARDA PLOUVARA	Tél. : 96.73.97.59
SALMON ISSE	Tél. : 40.81.60.08
TIMO GUER	Tél. : 97.22.00.01

MORBIHAN

DIPLOME D'HONNEUR POUR SERVICES RENDUS A LA RESISTANCE

Nous ne rendrons jamais assez hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont aidé la Résistance au péril de leurs vies. Hébergement et ravitaillement des maquis, caches d'armes et transports, transmissions de messages etc...

Sans ces Français, patriotes, ces héros anonymes, notre lutte libératrice aurait été difficile, sinon impossible.

L'A.N.A.C.R. en délivrant son diplôme d'honneur porte témoignage.

"GRÂCE A VOUS LA FRANCE A ÉTÉ PRÉSENTE A LA VICTOIRE"

A l'initiative de Joseph OLLIVIERO, un diplôme a été remis à une habitante de CLEGUEREC par Jean DINAHET.

Madame Anne-Marie MAUBÉ, que nous honorons avec sa famille a contribué à l'action libératrice.

Jean MABIC du bureau départemental a évoqué cette page d'histoire locale.

• Au bourg de CLEGUEREC pendant l'occupation, le fils Louis MAUBÉ est secrétaire de Mairie. Résistant de la première heure, il cachait chez lui des tracts, des tickets d'alimentation, des fausses cartes d'identité pour les réfractaires et les Résistants.

Ses parents Jean-Marie et Anne-Marie et sa sœur Suzanne étaient partie prenante de ses actions patriotiques.



Le 30 Avril 1944, Louis MAUBÉ est arrêté par les Allemands. Interné à la citadelle de PORT-LOUIS, il sera fusillé après avoir subi d'atroces tortures.

Le jour de son arrestation, Anne-Marie, Jean-Marie et Suzanne s'empressèrent de brûler des papiers compromettants où figuraient des noms, cachés dans leur maison. Leur initiative courageuse évita l'arrestation d'autres Résistants.

En honorant aujourd'hui Anne-Marie, l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance honore toute la famille MAUBÉ qui a bien mérité la reconnaissance de la Patrie. Louis, héros de la Résistance, mort pour la France, Anne-Marie, Suzanne et Jean-Marie.

Remercions Madame la Directrice du foyer logement pour son aimable accueil.

(Notre cliché : Mme MAUBÉ avec sa famille et les camarades de l'A.N.A.C.R.).

UN GARÇON DE 10 ANS

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Louis GUILLERME n'avait que dix ans lorsqu'il a accompli un acte courageux pour aider la Résistance. Voici le récit de son exploit raconté simplement à son cousin, notre ami Adrien LE BIHAN.

"C'était au mois de juillet 1944 pendant les vacances scolaires, j'étais chez ma tante Mme LE BIHAN agricultrice au village du GUELMAT à ELVEN où je m'occupais des bêtes à cornes.

Un jour, à midi, je ramena les vaches par la route de PONT-GUILLEMET lorsque j'ai vu quatre allemands armés de fusils prendre le chemin de la ferme située à 150 mètres environ.

Outre deux ou trois journaliers, je savais que des parachutistes résistants étaient hébergés à la ferme. Instinctivement, en courant, je prends le raccourci par le pré, passe par l'écurie et la buanderie et crie en arrivant : "LES ALLEMANDS !". Tous étaient à table. Quelqu'un me dit : "Tu conduis les paras à l'écurie et dès que les Allemands seront rentrés dans la maison, tu leur feras signe de partir". J'ai guetté dehors, les Allemands sont rentrés, j'ai fait sortir les paras qui sont partis par les prés en contrebas. Je ne les ai jamais revus. Quand aux Allemands, ils sont repartis sans rien remarquer. Ils faisaient partie du groupe d'une cinquantaine, stationnés au château de "Helfau" d'où ils écumaient la région.

Comme avec ton frère Jean, vous étiez alors dans "le maquis" je te raconte cette anecdote".

Adrien LE BIHAN a remis le diplôme d'honneur à Louis GUILLERME au cours d'une réunion de famille à ELVEN.

Félicitations et merci Louis.

HENNEBONT

EMOUVANT HOMMAGE A ANNICK PERCHERON

Annick PERCHERON, directrice de l'Observatoire inter-régional du politique (OIP), ancien directeur du Centre d'études de la vie politique française (Cévipof), laboratoire de la Fondation nationale des sciences politiques, est décédée le 15 mars 1992. Une messe commémorative a été célébrée à la Basilique d'HENNEBONT. L'éminente scientifique était la fille de notre Président d'honneur départemental, le Docteur Ferdinand THOMAS.

Nous étions nombreux ce jour là aux côtés de la famille ; la plupart des sections de l'A.N.A.C.R. étaient représentées à cette émouvante cérémonie. A Ferdinand et à toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

RÉSOLUMENT NON A L'OUBLI ET AU RÉVISIONNISME !

TOUVIER - BOUSQUET - PAPON DOIVENT ÊTRE JUGÉS

Les anciens Résistants, les déportés, les familles des victimes du nazisme, du régime de Vichy et de sa milice ont appris avec stupeur et colère le non-lieu accordé au chef-milicien Paul TOUVIER par la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris.

Non seulement la notion de crimes contre l'humanité n'a pas été retenue, mais les trois juges, faisant preuve d'une évidente partialité, tentent dans leur attendus de réhabiliter Pétain et Vichy. C'est le sens de l'arrêt qu'ils ont rendu.

Oublié l'assassinat du Président de la Ligue des Droits de l'Homme Victor BASCH et de sa femme ; oublié l'assassinat de sept otages juifs à Rillieux, choisis par TOUVIER aux ordres de l'occupant ; oubliée la chasse aux Résistants que la milice de TOUVIER livrait à la Gestapo.

□□□

Klaus BARBIE, l'allemand, le chef de la Gestapo de Lyon, a été condamné pour crimes contre l'humanité et a purgé sa peine de prison.

Paul TOUVIER, le "français", le milicien, en cavale pendant vingt cinq ans, pour échapper à la justice, est libre.

Pourtant les preuves ne manquaient pas.

Un énorme dossier constitué par le juge d'instruction expliquait en détail le rôle de Paul TOUVIER, le fonctionnement de la milice, ses liens étroits avec le gouvernement traître de Vichy et l'occupant nazi.

Un rapport d'historiens, réunis sous la présidence de René REMOND avait même été versé au dossier. Cet épais dossier contient de nombreux témoignages de Résistants qui ont eu "affaire" à TOUVIER et à ses sbires.

Pierre LESAGE, responsable des F.T.P. lyonnais a été emprisonné dans les geôles de TOUVIER en 1943.

"Pendant ma détention, j'ai vu des dizaines de fois des miliciens passer en revue des détenus. J'ai remarqué parfois TOUVIER avec BARBIE. A chaque fois, des détenus étaient désignés pour des "corvées de bois". Plus tard nous

avons appris ce qu'étaient ces corvées. Les détenus étaient amenés à la Gestapo pour interrogatoire et ils ne revenaient jamais".

Klaus BARBIE a donné les détails de cette collaboration entre la milice et la Gestapo.

"La milice de Lyon a participé à nos côtés à l'arrestation de Résistants..., elle s'est également battue avec notre armée lors des opérations que je montais contre le maquis".

D'autres témoignages accablants précisent que Paul TOUVIER dirigeait les interrogatoires musclés de ses miliciens. La torture était courante...

Henri JEANBLANC, membre de l'Armée Secrète, détenu par la milice, a vu des résistants torturés, ou qui se jetaient par les fenêtres pour ne pas parler sous la torture.

Quand au gouvernement de Vichy, aux traîtres Pétain, Laval, Darnan, Henriot, ils ont contribué, sans que subsiste le moindre doute aujourd'hui, à la déportation et à l'extermination de plus de 75.000 juifs étrangers et Français.

En Bretagne, la milice est responsable de la mort de nombreux Résistants. Beaucoup se souviennent du chef de la milice LE RUYET à BUBRY et des exactions et crimes qu'il a commis avec son groupe de nazis (condamné à mort à la Libération il a été exécuté).

Les avocats de la partie civile (dont l'A.N.A.C.R.) et la cour de cassation ont fait appel de ce jugement inique, partisan...

Anciens combattants de la Résistance, anciens déportés, familles des victimes du nazisme nous voulons que TOUVIER, René BOUSQUET, Maurice PAPON soient jugés.

Non par esprit de vengeance mais par respect pour la mémoire de nos camarades morts pour la Liberté et pour que perdure la vérité historique.

Si cet arrêt n'est pas cassé, une chape de plomb sera dressée sur la collaboration et le révisionnisme sera encouragé.

L'A.N.A.C.R. qui regroupe tous les mouvements de la Résistance, ne le permettra pas. **JUSTICE DOIT ÊTRE RENDUE.**

Jean MABIC

PROTESTATION INDIGNÉE

A l'initiative de la F.N.D.I.R.P. et à l'appel des associations patriotiques dont l'A.N.A.C.R., une manifestation de protestation a rassemblé plusieurs centaines de personnes le 17 avril, place de l'Hôtel de Ville à LORIENT. Déportés, internés, résistants, élus, syndicalistes, unis contre la décision de la chambre d'accusation en faveur de TOUVIER.

Des délégations étaient venues des Côtes d'Armor, du Finistère, déportés, résistants de l'A.N.A.C.R. conduits par Yves RIOU, Corentin ANDRÉ, Jean LE JEUNE, et les membres des bureaux. Forte participation des comités A.N.A.C.R. du Morbihan avec leurs drapeaux. Le Président Célestin CHALMÉ, le secrétaire départemental Charles CARNAC, les membres du bureau, la plupart des associations patriotiques étaient représentées. Précédé d'enfants, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts après une halte symbolique devant le Palais de Justice. Après un instant de recueillement devant le monument, Robert POURCHASSE de l'U.N.A.D.I.F., puis Jean-Claude QUEUDET Président de la F.N.D.I.R.P. ont stigmatisé ce jugement, insulté à la mémoire des disparus. Pierre VICTORIA, député de LORIENT, s'est associé à l'indignation des participants. **"Aucun avenir ne se construit sur l'oubli et la dissimulation de l'histoire".**

Des cérémonies identiques se sont déroulées à HENNEBONT et à VANNES. La manifestation interdépartementale de CHATEAULIN le 15 mai fut puissante, volontaire et digne.



Jean-Claude QUEUDET de la F.N.D.I.R.P.

LA LIBÉRATION DE GUÉMENÉ SUR SCORFF...



...a été reconstituée, avec la participation active de la population, par la compagnie Pourleth, troupe de théâtre amateur du canton. A partir de textes écrits par **Christian PERRON**, partie technique **Gilbert RANNOU**, la compagnie, composée d'une soixantaine d'adultes et d'adolescents, a choisi pour thème de sa nouvelle pièce, la guerre et la Résistance.

Présentée à la salle polyvalente de GUÉMENÉ, elle a remporté un éclatant succès. Plus de 2 000 personnes ont assisté au spectacle.

Anciens Résistants, nous avons vécu au rythme des tableaux et des projections vidéo. Notre émotion était grande à l'évocation des faits réels dont certains d'entre nous se souviennent.

Une intéressante exposition sur le même thème a reçu la visite de centaines d'écoliers et d'adultes.

Merci à Christian PERRON, Gilbert RANNOU et à toute la troupe pour leur importante contribution à notre combat pour que cette grande page de notre histoire soit à jamais présente dans les mémoires.

LANGOËLAN : MONUMENT DE KERGOËT

La municipalité de LANGOËLAN a fait ériger un monument à KERGOËT à la mémoire des Résistants tués en ce lieu lors d'un combat le 1^{er} juillet 1944 - Fernand BONIS, sergent parachutiste, François LE GUYADER, Jean LEGOUER, François LE PIMPEC, François LE QUINTREC, du fermier Joseph LE PADELLEC. A ces hommes héros de la Résistance sont associés les noms de Marcel DRUMEL, Pierre RIVALAIN, Guillaume MAUBRE et Louis LE LAMER.

L'inauguration officielle aura lieu le 11 juillet à l'initiative de la municipalité et de l'A.N.A.C.R. - les F.T.P. de la compagnie Alexandre, les F.F.I. de Libé-Nord seront présents aux côtés des élus et de la population.



Notre cliché : Albert et les élus ; M. Joseph BRULÉ, Maire - M. Pierre JANDOT, adjoint.

Merci à M. D'AUBERT qui a fait don du terrain.

CÉRÉMONIE A L'ECOLE SAINTE-ANNE A GUÉMENÉ

La cérémonie rendant hommage aux martyrs de la Résistance aura lieu le Dimanche 14 Juin prochain. Rassemblement à 10 h devant la Mairie. Départ du cortège à 10 h 15. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis à l'ancien Cours Complémentaire de garçons et enfin à l'école Ste Anne pour la découverte de la plaque commémorative.

Après le vin d'honneur, un repas en commun est prévu à l'Hôtel Restaurant "Le Bretagne" au prix de 150 F.

Pour les inscriptions, adresser nom et adresse avec un chèque de 50 F d'arrhes à :

M. QUEUDET Jean-Claude - 12, rue des Ajoncs - 56240 INGUINIEL avant le 31 mai.

Nous espérons que les anciens Résistants et les familles de disparus participeront à cette cérémonie.

- SOUTIEN A "AMI ENTENDS-TU" -

M. GUIGUEN Louis, Lorient - 100 F

M. ROUELLO Félicien, Lorient - 116 F

M. LE ROUX Emile, Quéven - 50 F.

M. LE VOT Eugène, Bégard - 200 F

M. Yziquel Joseph, Larmor - 100 F

SOUTIEN COMPLEMENT ABONNEMENT

M. ROBERT Pierre, Lorient - 10 F

M. OLIVIERO Joseph, Caudan - 40 F

M. JAUME Luc, Bobigny - 70 F

LE GUENIC René, Berné - 30 F

Mme ROUELLO Jeanine, Lorient - 30 F

M. LE DOUSSAL Robert, Lanester - 20 F

M. SERRE Alfred, Le Thor - 30 F

M. TANGUY Raymond, Lanester - 70 F

M. THOMAS Emile, Corbeil - 20 F

M. CLAUDIC François, Fauët - 20 F

M. JAFFRE Daniel, Bondoufle - 30 F

Melles RAUDE, Lanester - 30 F

Melle ROUELLO Annie, Avignon - 30 F

Mme LESTREHAN Josiane, Hennebont - 20 F

M. JACOB Etienne, Lanester - 30 F

M. YHUEL Joseph, Lanester - 30 F

INGUINIEL DANS LA RÉSISTANCE

Récit d'Alexandre ROUSSEAU (suite)

(Voir "Ami Entends-Tu" N° 77 - 79 - 80)

Nous pensons que le débarquement allié est proche...

Le 2 juin nous recevons l'ordre d'effectuer un coup de main pour nous procurer des tickets d'alimentation dans une mairie. Le choix du lieu est laissé à notre initiative mais il faut que ce lieu soit éloigné de notre base.

Après délibérations nous choisissons PRIZIAC, lieu que nous connaissons pour y avoir fait de fréquents séjours.

Nous partons donc à bicyclette ce 2 juin, ELLIOT, LESTRAT I et II et moi-même. ELLIOT veut à tout prix emporter un revolver qu'il dissimulera sous sa selle. Je m'y oppose sachant que des armes, nous en trouverons à notre passage à INGUINIEL, armes que nous avons prélevées sur le dépôt de l'école des sœurs, avant son enlèvement le 3 mars.

Nous nous contentons de démonter nos selles de vélo et d'introduire dans les cadres des munitions de 9 mm utilisables pour les "parabellum" et les mitraillettes. Si nos machines y gagnent en poids, nous y gagnons en sécurité. J'ouvre la route, nous nous suivons à un intervalle d'environ 300 mètres. Nous avons en cas de dispersion, un point de ralliement situé dans une ferme à quelques kilomètres d'INGUINIEL.

Par des chemins détournés nous évitons BAUD et nous prenons la route de BUBRY.

Roulant donc en tête, j'arrive aux abords du croisement des routes QUISTINIC-MELRAND et BAUD-BUBRY, je m'engage en direction de QUISTINIC. Je fais environ 400 m dans cette direction, quand soudain après un virage je tombe sur une patrouille d'une quinzaine de "Géorgiens" à cheval qui occupent toute la largeur de la route.

Je mets donc pied à terre et le gradé, commandant la troupe, s'avance vers moi sans descendre de son cheval et me demande mes papiers en un français approximatif. Je m'exécute, il les examine, pendant ce temps Roger ELLIOT qui roulait en seconde position arrive à son tour, suivi de "Bout de bois" et de "Tiburce" qui fermait la marche.

Nous voici tous les quatre rassemblés, nous espérons que nos faux papiers nous sortiront de ce mauvais pas.

Le gradé porte alternativement son regard sur nos cartes d'identité et notre visage. Puis au bout d'un moment qui nous semble une éternité, il nous demande si nous nous connaissons. Notre réponse négative semble le surprendre. Je tente de lui expliquer que ma profession m'oblige à de fréquents déplacements (sur ma carte de travail j'exerce les fonctions de secrétaire du syndicat agricole de MOUSTOIRAC au nom de Paul RIVOUAL).

Après quelques minutes, il me tend ma carte et me fait signe de m'en aller. Ouf ! je remonte en selle et m'éloigne tranquillement en m'efforçant de maîtriser en moi une envie de sprint.

Après quelques centaines de mètres, je m'arrête en bordure d'un taillis, derrière un talus. Je guette la route, m'attendant à voir apparaître un à un mes compagnons. Vaine attente. Peut-être ont-ils été libérés à quelques kilomètres et ils ont emprunté un autre itinéraire ? Je vais les retrouver au point de ralliement. Je pédale donc confiant vers INGUINIEL.

J'y parviens dans la soirée, personne au rendez-vous ! Les heures passent, je suis de plus en plus inquiet. La nuit

s'écoule dans l'attente, j'envisage le pire et m'apprête même à quitter les lieux par mesure de sécurité, quand, tout à coup, ils apparaissent dans la cour de la ferme, tout heureux d'être sortis du guépier.

Ils me racontent alors leur odyssée.

Aussitôt après ma libération, roulant à petite allure au sein du peloton de cavaliers, ils prirent la direction de MELRAND où après interrogatoire par un officier supérieur, ils furent contraints à passer une nuit blanche. Toujours inquiets sur leur sort, en songeant au poids de leur bicyclette si les allemands s'avisait de les soulever.

Mais rien ne se produisit et c'est avec soulagement qu'ils virent s'ouvrir au matin la porte de leur geôle. Ils retrouvèrent allègrement leur coup de pédale. Nous étions le 3 juin.

Nous passâmes deux jours en ces lieux, nous apprêtant à remplir notre mission en passant par INGUINIEL pour y prendre des armes dissimulées dans une cache sûre.

Ces armes étaient entreposées chez mes parents dans le tiroir inférieur d'une armoire. Ce tiroir avait la particularité de former comme un double fond. Le devant du tiroir était constitué d'une seule planche vernie qui faisait corps avec l'ensemble, il ne possédait pas de poignée, pour l'ouvrir il fallait passer la main sous le meuble et le faire coulisser vers soi.

Cette cache échappa aux investigations allemandes qui pourtant bouleversèrent à deux reprises l'armoire et la pièce où elle se trouvait.

Dans la nuit du 5 au 6 juin, nous fûmes réveillés dans le grenier où nous dormions par un sourd grondement venant du NORD/NORD-EST. Nous pensâmes tout d'abord, à un gros bombardement aérien, mais la continuité du roulement et son intensité croissant nous firent changer d'opinion, il s'agissait de quelque chose de plus sérieux.

A suivre...

RENCONTRE A SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Après le Congrès National de Blois...

...Une délégation d'Anciens Résistants soviétiques, belges, Bulgares, accompagnée de Résistants français, dont Philippe LACHAUD, du bureau national de l'A.N.A.C.R. déjeunent à l'hôtel de la Vallée.

Victor, Colonel russe en retraite, ex capitaine des maquis de Dordogne, évoque cette période passée aux côtés des maquisards français. Il est alors question de l'attaque et du déraillement réussi d'un train allemand chargé d'armes et de munitions.

Surprise ! Philippe LACHAUD a également participé à cette action dont l'importance stratégique a été reconnue.

Et de citer des noms. Victor parle de son chef, le Colonel MURAT, Philippe précise qu'il s'agit du Colonel LESCURE...

"Pour moi c'était MURAT" répond Victor. Le Colonel LESCURE, membre de la direction de l'A.N.A.C.R. est compagnon de la Libération. Précisons que le Colonel Victor était lieutenant à STALINGRAD. Fait prisonnier, il s'évade et se retrouve, pur hasard, en Dordogne où la Résistance le récupère. Capitaine instructeur au maquis, son rôle fut très important.

Il est décoré de la Croix de Guerre Française, titulaire de la carte et de la Croix du Combattant.

Léon QUILLERÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PAYS DE LORIENT 260 ADHÉRENTS

QUEVEN, ville martyre, détruite à 85 %, accueillait le 8 mars l'assemblée générale du Pays de Lorient, salle des Arcs mise gracieusement à notre disposition par la municipalité. Félicien RUELLO présidait.

Saluant les Résistants, M. Jean-Yves LAURENT Maire et Conseiller Général appela à la vigilance face à la résurgence du nationalisme et au révisionnisme.

Parmi les invités présents, M. Pierre VICTORIA Député, Jean MAURICE Conseiller général, Henri SCANVIC toujours fidèle à nos rendez-vous, le Lieutenant ROUSSEL de la compagnie de gendarmerie, l'Adjudant LE BONNEC de la brigade de Pont-Scorff.

Le rapport d'activité présenté par Charles CARNAC et le rapport financier d'Armand GUEGAN soulignent la bonne santé de l'A.N.A.C.R. du Pays de Lorient. 260 adhérents, 60 amis de la Résistance.

Le Député de la circonscription M. VICTORIA, souligna les valeurs d'humanisme et de solidarité qui étaient celles de la Résistance.

Evoquant le danger renaissant du nazisme, il invita à lutter contre l'oubli, pour le respect de la mémoire et la reconnaissance du combat patriotique de la Résistance.

Sont ensuite intervenus :

Roger LE HYARIC sur le 50^e anniversaire de la fusillade des cheminots Résistants à AURAY.

René CROUVIZIER : "La télévision ignore la Résistance et fait la part belle à LE PEN".

Robert DAVID précisait ensuite le rôle, les buts des amis de la Résistance. Perpétuer les idéaux de la Résistance, prendre le relais pour faire connaître cette page glorieuse de notre histoire.

Ferdinand THOMAS déplora que les écoles ne soient pas plus nombreuses à proposer des débats. Le rôle des enseignants est important.

L'élection du conseil d'administration clôturait cette belle assemblée suivie d'un apéritif d'honneur offert par la municipalité.

Le 14 mars à Lorient le bureau a été constitué.

Quelques cartes n'ont pas encore été prises. Les retirer à la permanence du samedi matin, Cité Allendé à LORIENT.



— LE BUREAU —

CO/Présidents : E. CARDIET (O.R.A.) - C. CARNAC (F.T.P.F.)
F. RUELLO (LIBE. NORD). **Vice-Président** : A. GUEGAN (Organisation des animations)

Secrétaires : R. QUERE - J. LE FOLL **Trésorier** : J. EVANNO.
Trésorier adjoint : J. LE TRECOLE.

Membres : R. CROUVIZIER - J. CORREA - E. CULO - A. JOSSET
J. LE GUENNIC - M. LE HYARIC - R. LE HYARIC - G. LAURENT
J. MABIC - P. GARNIEL - R. PERESSE - Y. QUINIO - A. TANGUY
J. RIBOUCHON - Y. THOMAS - C. CHALME - R. LE BOURVELLEC
M. DANIELO - E. LEROUX - E. LE NY - R. SUAREZ.

Membre associé "Amis de la Résistance" : R. DAVID.

Délégués de communes :

LORIENT — J. LE FOLL (Keryado - Kerentrech) - R. CROUVIZIER (Nouvelle ville - Intra Muros) - A. JOSSET (Merville) - R. QUERE (Lanveur Ker-venanec). **LANESTER** — R. PERESSE - Y. QUINIO.

PLOEMEUR — J. LE TRECOLE. **LARMOR-PLAGE** — P. GARNIEL.
CAUDAN — M. Danielo **QUEVEN-GESTEL** — E. LE ROUX
PONT-SCORFF — E. LE NY.

Délégué aux droits : C. CHALME. **Déléguée à la permanence** : R. LE BOURVELLEC. **Commission de contrôle** : G. CADORET - R. LELIEVRE - J. JONCOURT. **Porte-Drapeau** : Titulaires : G. LAURENT - J. CORREA.
Suppléants : P. LE QUERE - J. LE BERRE - R. PERESSE - Y. QUINIO.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

• HENNEBONT

Assistance nombreuse à l'assemblée générale placée sous la présidence de Célestin CHALMÉ en présence de M. Roger MACÉ adjoint au Maire d'HENNEBONT.

Le secrétaire Jean MINGAM, devait souligner l'importance du respect de la vérité historique.

"Nous avons le devoir impérieux de veiller à ce que notre histoire et notre engagement ne soient jamais altérés".

Les anciens Résistants rassemblés dans l'A.N.A.C.R. s'élèvent contre les falsificateurs de l'histoire, les révisionnistes et autres vichystes **"qui veulent cacher sous une chape de plomb toute une partie de l'histoire de France !"**

Le Président rappela les principales cérémonies commémoratives dont le 26 juillet à SAINT-MARCEL journée de la femme dans la Résistance.

Les cérémonies commémoratives d'HENNEBONT revêtiront une grande importance.

"HENNEBONT est une des villes martyre qui lui a valu d'être citée à l'ordre de la Nation".

Clôture des débats, M. Roger MACÉ, adjoint au Maire rendit un solennel hommage aux Résistants. **"Personne n'est prêt d'oublier ce qu'il ont fait pour le Pays".**

Le bureau a ensuite été élu.

Président d'honneur, François ROUAUD ; Président Mathieu JEHANNO ; Secrétaire, Jean MINGAM ; Secrétaire adjoint, Raymond LE MERRER ; Trésorier, Fernand OLLIER ; Trésorier adjoint, Jean LE GALL ; Porte-drapeau, Joseph DUGUIN et Charles CALVE Pour LOCHRIST, Marcel TANGUY.

Au conseil départemental sont nommés : François ROUAUD, Mathieu JEHANNO, Jean MINGAM, Yves JEHANNO, Fernand OLLIER, Louis CALLONNEC et Etienne LE ROUX.

• QUIBERON

La salle du Conseil Municipal a accueilli l'assemblée générale de l'A.N.A.C.R. présidée par Claude HINTERBERGER, en présence de Monsieur le Maire de QUIBERON. Les bilans d'activité et financier présentés par Francis LESCOÛET et Jean BOUHEBENT furent approuvés.

Le Président HINTERBERGER rappelle ce que doit être la transmission de notre mémoire aux jeunes générations, insistant également sur le recrutement d'anciens Résistants, sur la nécessité de trouver des personnes susceptibles d'adhérer aux "Amis de la Résistance-ANACR" qui groupe déjà près de 5 000 membres



QUIBERON : La remise du diplôme d'honneur à Hubert LE DOUARIN.

en France. Il ne méconnaît pas les difficultés d'un tel recrutement mais demande à tous de faire un effort dans ce sens.

Il demande à tous de noter également la date du 26 juillet pour la journée de la Femme dans la Résistance à SAINT-MARCEL de même que les 8 - 9 et 10 octobre Congrès national de notre mouvement à BREST.

Le bureau est réélu à l'unanimité. Le Président HINTERBERGER demande à Hubert LE DOUARIN de prendre place au milieu de tous ses camarades pour lui remettre le diplôme d'honneur de porte-drapeau. Hubert LE DOUARIN d'une extrême modestie ne parle jamais de sa guerre, que ce soit dans la Résistance ou après son engagement dans l'armée, où parachutiste en Indochine, il a été sérieusement blessé.

— COMITÉ D'HONNEUR —

Membres de droit : MM. Les Maires de LOCMINÉ, QUIBERON, SAINT-PIERRE DE QUIBERON.

Présidents d'honneur : M. le Général de C.A. Guy LE BORGNE, M. le Colonel Marcel MOLLO, M. le Capitaine de Vaisseau Lucien CHAFFIOTTE, M. le Colonel Marcel LE GUYADER, M. le Docteur Claude WERTERNESCHLAG, M. Ange LE GUENNEC.

Bureau actif — Président : M. Claude HINTERBERGER. **Premier Vice-Président :** M. Alexandre PIERRE. **Vice-Présidents :** Mme Marie LE NAIN, Mme Madeleine TRETON, M. Hébert HENRIO, M. Célestin JACOB, M. Albert RIVIER. **Secrétaire général :** M. Francis LESCOÛET. **Trésorier général :** M. Yvon CHAUVAT. **Trésorier adjoint :** M. Jean BOUHEBENT. **Porte-drapeau titulaire :** M. Joseph LE CORRE. **Porte-drapeau adjoint :** M. Hubert LE DOUARIN. **Membres du bureau :** M. Joseph BAUDET, M. Jean BELZ, M. Raymond LAMOUR, M. Marcel LE BAIL, M. Georges MOREAU, M. Roger LE SENECHAL, M. Jean OMNES.

Membres du Conseil départemental : M. le Capitaine de Vaisseau Lucien CHAFFIOTTE, M. Joseph LE CORRE, M. Hubert LE DOUARIN, M. Ange LE GUENNEC, M. Francis LESCOÛET, M. Alexandre PIERRE, M. Claude HINTERBERGER.



UNE VUE
DE L'ASSISTANCE

Salle du Conseil
municipal
mise à la disposition
de l'A.N.A.C.R.
par la Municipalité.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

• BUBRY

Les Anciens Combattants de la Résistance bubriates ont décidé de créer leur section locale de l'A.N.A.C.R.

Le bureau a été constitué comme suit :

Président : Louis LE DU ; Vice-Président : Joseph JAN ; Secrétaire : Louis LE POCHAT ; Secrétaire adjoint : Henri LE MOËNE ; Trésorier : Joseph LE GAL ; Trésorier adjoint : André BEDARD. Membres du bureau : Félix RIVALAN, Raymond NAVENANT, Henri LE PABIC, Gildas ROBIC, Alban PERICO et Pascal LE GAL.

Tous les Anciens Combattants de la Résistance de BUBRY et des environs voulant entrer dans l'association sont invités à en parler aux responsables de l'A.N.A.C.R. ou directement à Louis LE POCHAT au bourg.

• ETEL

L'assemblée générale s'est tenue au Central-bar. Après l'approbation des comptes rendus, le bureau a été reconduit comme suit :

Président : Jean BERTHO ; Vice-Présidents : François BERNARD et Rémy GUILLEVIC ; Secrétaire : Henry CLEMENT ; Trésorière Simone LE PORT ; Porte-Drapeau : François BERNARD.

En outre, les cartes 1992 ont été distribuées aux adhérents, une section des Amis de la Résistance a été constituée. Les membres présents ont par ailleurs voté à l'unanimité une subvention pour le centre de repos médicalisé de Penne-d'Agenais.

A souligner le geste de la municipalité qui a doublé sa subvention pour permettre un don plus substantiel pour notre centre de santé.

• RIANTEC

Assemblée générale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) du canton de Port-Louis, en présence du Président d'honneur, M. Ferdinand THOMAS et du Président d'honneur de la section, M. Roger KERAUDRAN, Maire. Les 43 adhérents se sont recueillis à la mémoire de leur camarade décédé, M. Eugène LE BOUTER.

Après le rapport moral dressé par Antoine LE GOULVEN, M. Ferdinand THOMAS et M. Roger KERAUDRAN ont demandé que soit ravivée la flamme du patriotisme.

"Il faut impérativement que le message patriotique, force de la France, passe dans la jeunesse, associé aux idéaux de la Résistance".

Après le rapport financier présenté par Edouard GUILLEMOTO, l'assemblée a approuvé l'élection du nouveau bureau : Président d'honneur : M. Ferdinand THOMAS ; Présidents d'honneur de la section : M. Roger KERAUDRAN et M. Henri MOLLER ; Vice-Président M. Vincent CORITON ; Secrétaire : M. Antoine LE GOULVEN ; Secrétaire adjoint : M. Pierre LE MASSON ; Trésorier : M. Edouard GUILLEMOTO ; Trésorier adjoint : M. René MOLLER.

• GUER

L'assemblée générale de l'A.N.A.C.R. du canton s'est tenue à GUER en présence de Charles CARNAC secrétaire départemental.

Après une intéressante discussion sur le rôle irremplaçable de l'Association, le bureau a été élu.

Président d'honneur : l'ex Capitaine LE TALLEC Jean ; Membre d'honneur fondateur : BINARD Jules ; Présidente : BOUCHET Marie ; Vice-Présidents : MICHEL Jean, RICHARD René ; Secrétaire : RENIMEL Maurice ; Trésorier : DUCHENE Jean ; Membres : DUCHÉ Jean, GUEZAIS Joseph, YVENAT Mathieu, ROUSSEAUX Emile, RAZE Marcel ; Porte-drapeau : FOURCHE Francis.

• ROHAN

Belle assemblée générale au Foyer DESNOËL à BREHAN avec la participation de Charles CARNAC, André TANGUY et Jean MABIC du bureau départemental, et la présence des élus dont M. LE CROM Maire adjoint de ROHAN.

La dynamique section compte 69 adhérents. Les compte-rendus d'activité du secrétaire Robert JAN et financier du trésorier Célestin JEGO furent approuvés.

Prochaines activités, outre les cérémonies - Fête d'été à BREHAN le 28 juin - Bal à la Salle des Fêtes de BREHAN le 5 juillet.

Charles CARNAC est intervenu sur les droits des Résistants, les Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) et le congrès national à BREST en octobre.

Voici la composition du bureau réélu :

Président : Vincent GUILLO de Crédin ; Vice-Président : Jean LE JOLY de Bréhan ; Secrétaire : Robert JAN de Régigny ; Adjoint : Louis PERRON de Saint Samson ; Trésorier : Célestin JEGO de Bréhan ; Adjoint : Camille GAINCHE de Naizin ; Délégués : Maurice MAUGAIN, Raymond ALLAIN, Alexis LE CROM, Francis CHANVRY, Rémi LE PARC, Jean GILBERT, André LAUDREIN, Léon LAMOUR ; Conseil départemental : Robert JAN, Célestin JEGO, Jean LE JOLY.

Notre cliché ci-dessous :
Pose en famille à BREHAN.



NOS CAMARADES DISPARUS

• GUELTAS

Joseph GUENNEC

Le 10 février 1992, Joseph GUENNEC, Gueltasien de toujours (il naquit à Kervézo le 21 janvier 1912) nous a quitté.

En combattant de l'ombre, c'est-à-dire dans la plus grande discrétion, il a tiré sa révérence, laissant dans la bourgade un vide certain.

Qui, en effet à Gueltas, ne connaissait et n'appréciait "Bouboule" pour les plus jeunes, "P'tit Jules" ou "le cycliste" pour les plus âgés ou ses compagnons de lutte.

Personne ne peut oublier le rôle important qu'il tint au sein de la Résistance morbihannaise et régionale comme membre très actif des réseaux BOA, BCRA et DGER aux côtés d'hommes tel que Guy LENFANT.

Mais quel qu'aient pu être ses mérites durant ces nombreuses années de notre histoire, fidèle à ses convictions, il était communiste depuis sa jeunesse.

Il a toujours refusé tous les honneurs ("ni médaille, ni couronne" aimait-il à répéter à qui voulait l'entendre) et sur la pointe des pieds il s'en est allé.

• LOCMINE

Antoine LE BAYON

Notre ami Joseph TREHIN de la Chapelle-Neuve, Président d'honneur de la section de LOCMINE nous a fait parvenir l'éloge funèbre prononcé au cimetière en hommage à notre camarade de combat.

"Pour combattre l'occupant allemand, tu n'as pas hésité un seul instant. Nous avons traversé ensemble, avec nos quatorze autres compagnons, les landes de Lanvaux pour nous rendre à SAINT-MARCEL. Dès notre arrivée, les commandants BOURGOIN et LE GARREC nous félicitèrent pour notre nombre. Après une courte période d'instruction, les unités combattantes du 2^e bataillon furent constituées. Antoine, tu as vaillamment combattu. Tu as contribué à libérer la région de LOCMINE et ensuite la poche de LORIENT avec tes frères d'armes des 2^e et 4^e bataillons. Tu fut un valeureux résistant, la France t'a été reconnaissante en te décernant la Croix de Combattant Volontaire, la Croix de Guerre, Médaille commémorative, Médaille du réfractaire.

**Aux familles de nos camarades, nous présentons
nos sincères condoléances.**

— DATES A RETENIR —

— 31 MAI : Bal rétro de l'ANACR du Pays de Lorient salle des fêtes de Lanester.

— 14 JUIN : à 10 h 30 à l'école Sainte-Anne à GUÉMENÉ SUR SCORFF, cérémonie du souvenir.

— 3 JUILLET : Boulodrome du Plessis à Lanester, concours de boules de l'ANACR en "triple".

— 4 JUILLET : Sous le Pont d'Oradour à Lorient suite du concours de boules. Challenges Robert Morin et Etienne Cardiet.

— 12 JUILLET : Cérémonie du souvenir à Lann-Dordou.

— 13 JUILLET : Cérémonie au Fort de Penthièvre.

— 14 JUILLET : Pluméliau, cérémonie à la Boulaye, Rimaison, Saint-Nicolas des Eaux.

— 25 JUILLET : à Keryacunff en Bubry, dépôt de gerbes.

— 26 JUILLET : à Saint-Marcel, journée de la femme dans la Résistance.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LOCMINE

Le dimanche 12 avril à LOCMINE, salon d'honneur de l'hôtel de ville, en présence du Colonel CHALMÉ, Président départemental du Morbihan, de Charles CARNAC, Secrétaire général départemental, Président de la région de Lorient, de André TANGUY, Responsable de notre journal "AMI ENTENDS-TU", de Léon QUILLERÉ de St Nicolas des Eaux, Vice-Président départemental, nous avons eu l'honneur d'accueillir le représentant du Maire, M. Gérard LORGEUX, premier adjoint, Conseiller général, le chef de brigade de gendarmerie, M. Antoine LAUNAY ancien conseiller et premier adjoint au Maire, actuel Président du canton de Locminé de l'U.F.A.C. et vice-président de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance, de Joseph LE GOFF, président du comité d'entente de la Région de Locminé, de Marcel DERIAN ancien F.F.L., secrétaire de l'U.F.A.C.

Le Président de la région de Locminé, Lucien CARO évoque le souvenir des camarades disparus. Il rappelle qu'il est de notre devoir d'intensifier les contacts fraternels qui nous unissaient durant la Résistance. L'A.N.A.C.R. est ouverte à tous nos camarades de combat.

Quatre délégués de la section sont désignés pour être membres du Conseil Départemental. Des cérémonies et des commémorations sont prévues chaque année. Entr'autres : PENTHIEVRE le 13 Juillet - KERVERNEN en PLUMELIAU le 14 Juillet - BOTSEGALE en COLPO et combien d'autres lieux où ont été découvertes des fosses avec des corps mutilés.

Toutes ces cérémonies seront annoncées par les voies de presse.

Le bureau en place est reconduit comme suit :

Présidents d'honneur : Joseph TREHIN, Eugène GAINIÉ ; Président : Lucien CARO ; Vice-Président : Antoine LAUNAY ; Secrétaire : Emile LE PAGE ; Secrétaire adjoint : Georges MORVAN Trésorier : André LE MARRE ; Trésorier adjoint : Jean LE RAY ; Porte-drapeaux : Jean LAMOUR, 1^{er} suppléant : Joseph RUBAUD, 2^e Suppléant : Boniface JOSSO.

Les membres délégués sont désignés pour BIGNAN : André QUEREL - ST JEAN BREVELAY : Jean KERMORVAN - CHAPELLE NEUVE : Joseph TREHIN, Raphaël LE MOULLEC - MOREAC : Pascal PEDRONO - COLPO : Eugène GAINIÉ - MOUSTOIR-AC : Emile LE PAGE, Joseph RUBAUD.

Un cortège s'est formé pour se rendre au cimetière pour un dépôt de gerbe sur la stèle des fusillés de PENTHIEVRE.

Après un apéritif d'honneur offert par la Municipalité de LOCMINE, les participants se sont retrouvés au restaurant.



COTES D'ARMOR

Permanence le jeudi de 9 h à 11 h - Centre Charner 22000 St-Brieuc - Tél. 96.94.03.30

LE MILICIEN TORTIONNAIRE PAUL TOUVIER ABSOU PAR TROIS JUGES DE LA COUR D'APPEL DE PARIS



Pendant le discours du Général Jean HUDO.

Ces trois juges qui déshonorent la justice française, ont estimé que les charges n'étaient pas suffisantes pour inculper Paul TOUVIER lorsqu'il a arrêté Lucien MEYER le 29 juin 1944, l'a fait torturer et battre à mort, que l'arrestation ce même 29 juin de trois juifs envoyés en camp de concentration dont deux ne sont pas revenus, que la déportation de Jean DE FILIPPIS qui se souvient et témoigne d'avoir été arrêté, torturé des propres mains de TOUVIER avant d'être expédié à MAUTHAUSEN, que l'assassinat de Victor BACH, 82 ans, Président de la ligue des Droits de l'Homme et de sa femme Hélène 78 ans le 10 janvier 1944, ne sont pas des charges suffisantes.

Ces trois juges confirment cependant que Paul TOUVIER a participé pleinement et entièrement à l'assassinat de sept otages juifs à RILLIEUX-LA-PAPE près de LYON, mais que dans ce cas il s'agissait d'un crime de guerre et non d'un crime contre l'humanité, modifiant ainsi l'histoire en blanchissant le régime de Vichy.

Les patriotes, Résistants et Déportés ne peuvent admettre cette félonie. Il ont été des dizaines de milliers à le dire dans la France entière et à SAINT-BRIEUC le mercredi 22 avril. Ils furent très nombreux avec le comité départemental de la Résistance et de la Déportation, l'A.N.A.C.R., le F.N.D.I.R.P., l'A.R.A.C., les C.V.R., les Français libres, les Médaillés de la Résistance, les Réseaux, l'U.N.A.D.I.F., à manifester leur dégoût et leur indignation par un magnifique défilé silencieux entre la Place de la Résistance et le Monument aux Morts, précédé de leur quarante drapeaux.

En dehors des Présidents de toutes les Associations citées nous avons remarqué la présence de nombreuses personnalités dont le Général Jean HUDO, le Sénateur Vice-Président du Conseil général Félix LEYZOUR, le Député de Guingamp Maurice BRIAND, le Conseiller régional, conseiller général

Bruno JONCOUR, le Maire adjoint, Conseiller régional Edouard QUEMPEL et de nombreux Conseillers municipaux de ST-BRIEUC.

Une motion lue par Roger GOUJON a été adressée à tous les parlementaires du département, dont voici le texte.

□□□ LA MOTION □□□

Les anciens combattants dont les anciens résistants et déportés des Côtes d'Armor, se sont réunis, au cours d'une manifestation silencieuse devant le monument aux morts de Saint-Brieuc, le mercredi 22 avril 1992 de 18 à 19 heures pour exprimer leur stupéfaction après l'arrêt de non-lieu pris à l'égard de Paul TOUVIER, qu'ils jugent responsable des crimes contre l'humanité, dans la région lyonnaise, en 1944.

Tout en respectant une décision de justice, ils sont profondément choqués par le fait qu'une telle décision puisse laisser supposer, d'une part, l'innocence de TOUVIER et d'autre part, la non complicité du régime de Vichy aux crimes contre l'humanité perpétrés sous le régime nazi - Faut-il rappeler que le statut des juifs fut adopté par le gouvernement de Vichy le 4 octobre 1940, avant même que les nazis l'aient réclamé.

Ils espèrent, de toutes leurs forces, non dans un esprit de vengeance, mais dans un esprit de justice, que les autorités judiciaires françaises, ayant désormais à en connaître, annulent cette décision incompréhensible de non-lieu, afin que les débats du procès TOUVIER, mettent en lumière, tous les maux et toutes les horreurs qu'a pu engendrer le nazisme hitlérien, avec la complicité active du gouvernement de Vichy, et rappellent aussi les sacrifices consentis par les Résistants de l'intérieur et de l'extérieur, pour que la France redevienne un pays libre.



La délégation de l'A.N.A.C.R. des Côtes d'Armor à la manifestation de Lorient.

• AVEC LE BATAILLON GUY MOQUET •

“Montez de la Mine”... (Les carriers de Plérin-Maël) “Descendez des collines... Camarades”

Chronique du Bataillon Guy MOQUET. Recueil de faits historiques, de récits rapportés suivant l'ordre du temps.

L'histoire du Bataillon Guy MOQUET, à quelques nuances près est également celle des 17 autres bataillons F.T.P.F. des Côtes d'Armor.

Si l'on veut respecter la vérité historique pour ce qui est de la naissance et de l'organisation “F.T.P.F.”, non seulement dans notre département, mais sur le plan national, il nous faut remonter en Juin 1940 et même avant.

Notre Résistance est née avec la montée du fascisme, puis du nazisme en Europe vers les années 1930. Puis ce sera MUNICH et la “drôle de guerre” 39/40.

Les militants anti fascistes sont poursuivis et arrêtés, d'autres entrent dans la clandestinité et formeront dès 1940 l'ossature de la Résistance à l'occupant.

Dans notre secteur Sud Ouest des Côtes d'Armor, on retrouve ces clandestins en particulier aux ardoisières de PLEVIN, MAËL CARHAIX - les KERNEIS, Cloarec (carriers) ; des artisans : Y.L. GREGOIRE à Maël Carhaix, J. CLOAREC à Plévin des ouvriers agricoles : F. JEGOU ; des femmes : H. CHEVALIER, E. MASSON, M. CHEVALIER institutrices. R. Hénaff postière, sont venus très tôt se joindre aux ouvriers carriers. Leur travail consiste à l'époque, principalement, à informer par la diffusion de tracts, de journaux clandestins : l'Humanité, la Terre, l'Avant garde, la Vie ouvrière.

En 1941/1942 de nombreux jeunes entrent dans la lutte. A LE BORGNE, J. LE JEUNE, V. GUILLOSSON, P.L. MENGUY, CAZOULAT etc... Les premiers groupes F.T.P.F. sont créés dans notre secteur, les responsables en sont : F. JEGOU Maël Carhaix, CAZOULAT à Callac, A. LE BORGNE à Plévin, à Paule R. GUEMENER.

Ces groupes au nombre de trois, comptant chacun huit membres, sont constitués à Plévin. Ce détachement de 25 hommes prend le nom de “GUY MOQUET” et, est sous la responsabilité de J. LE JEUNE.

Ils passent sans tarder à l'action : sabotage des panneaux de signalisation, lignes téléphoniques coupées, détérioration des camions allemands, incendie des fourrages dans les cantonnements, lutte contre le marché noir.

Un objectif constant demeure, récupérer armes et munitions sur la troupe d'occupation.

Ayant pour seul armement un pistolet 6.35 et quatre balles, le trio JEGOU, LE BORGNE, LE JEUNE, incendie un car allemand à Mellionnec le 14 juillet 1943, ce fut leur façon de commémorer la fête nationale.

L'institution du S.T.O. en Allemagne (février 1943) mis en place par Vichy est l'occasion pour nos jeunes Résistants d'encourager, d'organiser une opposition, et d'inciter les requis à refuser de partir en Allemagne.

Le printemps, l'été 1943, furent relativement “chauds” pour l'occupant et leurs rares amis collaborateurs :

- Sabotage des postes d'observation ennemis à Kergist Moëlou, Tréogan.

- Plastiquage des lignes électriques haute tension alimentant l'Arsenal de Brest, à partir de la Centrale de Guerlédan objectif de la R.A.F. Au lieu de laisser détruire le barrage par l'aviation anglaise, J. LE JEUNE, C.E. du secteur, préconise la destruction des pylones. On passe à l'exécution. Octobre 1943 le premier pylone saute à “Guénaric” Trébrivan. L'intervention du Chef départemental F.T.P.F. a permis d'éviter une catastrophe, préservant Pontivy, située en contrebas du barrage, d'une inondation certaine ; Noël COZIC de St Nicolas du Pélem rompant avec la tradition d'un pylone tous les trois jours, en fit sauter une dizaine le même soir.

- Sabotage des voies ferrées du réseau breton : Carhaix - Guingamp - La Brohinière - Carhaix.

- Le câble téléphonique souterrain de 200 lignes longe la RN 164 bis et relie Brest à Berlin ; son importance est capitale, il est coupé à différentes reprises au Moustoir, au Moulin de la Pie, à Land Hel Rostrenen. Le groupe F.T.P. de Paule-Plévin a été chargé de cette tâche. Il comprenait P. AUFFRET, J. PLOUNEVEZ, R. et J. QUEMENER, A. LE GOFF, R. LE TORT, V. STANG.

- La lutte contre le marché noir et l'aide économique à l'occupant font partie de l'action. Entre autres, nous nous battons contre la culture de graines oléagineuses servant à la machine de guerre nazie (moteurs des chars, camions, avions).

- Des manifestations patriotiques sont organisées lors des fêtes nationales : 1^{er} Mai - 14 Juillet - 11 Novembre, les Monuments aux Morts sont fleuris, les drapeaux tricolores sont hissés.

Toutes ces actions troublent et minent lentement mais sûrement le moral de l'Allemand et par contre, font revivre la fibre patriotique de nos concitoyens.

Courant octobre 43, un groupe de Finistériens (de Camaret en particulier) fait une première apparition dans notre secteur, au bois de Conveau à Gourin. Ils sont relativement bien armés, se déplacent beaucoup. Ces maquisards sont bien aguerris, intrépides. Ils rejoignent nos rangs au bout de quelques temps. Certains constitueront par la suite l'encadrement de nos compagnies et sections F.T.P.F. J. LE ROY, J. ROLLAND, M. CADERON, A. LE GARREC, R. RAGUENES, R. PONEY, BOUSSE, LE GARREC, JOB LA MITRAILLE, “CAPOT”, G. ST CYR.

Octobre, novembre 1943 : “EMILE” nous quitte pour des tâches plus importantes, il devient l'adjoint d'ANDRIEU. Son remplacement est assuré par “HENRY” T. CHEVALIER, instituteur au Moustoir qui retrouve là son collègue Guillaume LE VERGE.

**ANNÉE 1944 — AUTRES ACTIONS MARQUANTES
A L'ACTIF DES GROUPES DU NOYAU “GUY MOQUET”
DONT L'EFFECTIF VA GROSSISSANT.**

— L'AIDE AUX AVIATEURS ALLIÉS —

Fin 1943, Y. LOYER et P. SIBIRIL prennent contact avec une organisation “Réseaux d'évasion” à Gourin (56) Jean BARIOU

(suite page 11)

BATAILLON GUY MOQUET

est le président départemental du réseau "Vengeance". Il s'agit là d'une autre activité : recueillir, héberger, habiller, nourrir, soigner le cas échéant, puis acheminer par les filières clandestines, vers l'Angleterre, les aviateurs alliés abattus en Bretagne.

Début 1944, à notre tour, nous devenons opérationnels, le 5 janvier précisément.

Deux forteresses volantes américaines, B. 17 de l'U.S. Air Force, sérieusement endommagées par la Flack allemande, sont en perdition au dessus de Maël Carhaix, elles sont abattues finalement par la chasse de la "Lutwaffe".

L'un des bombardiers s'écrase à Poullaouen Finistère ("Logodennic") l'autre à Kergiste Moëlou ("Kermorou"). Dix hommes forment l'équipage d'un B. 17. Certains ont sauté en parachute et découvrent déjà la campagne bretonne, d'autres sont blessés hélas, au cours du combat aérien et ne peuvent sauter, nous avons bien des difficultés pour extraire le corps d'un aviateur criblé de balles de la carlingue en feu, les bandes de mitrailleuses explosent, le mitrailleur arrière a été tué à son poste de combat. Arlie LEROY THOMSON du B 17 de Kermorou, trouve la mort au village de "Pempoulou" en Maël Carhaix. Son parachute ne s'est pas ouvert, il s'est écrasé dans la cour de la ferme.

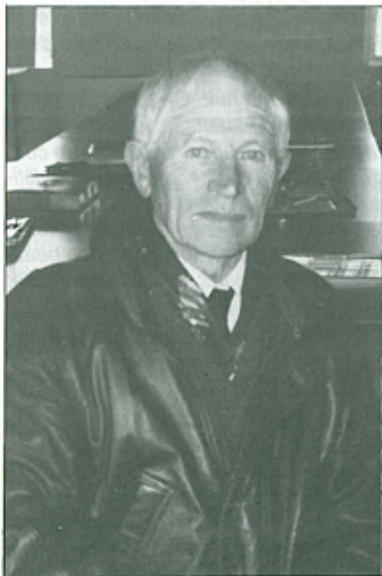
Sept aviateurs, puis deux, de l'U.S. Air Force sont récupérés par nos soins. Convoyés non sans difficultés (les allemands les recherchent également), ils sont confiés au réseau "Vengeance" à Gourin. Cette filière conduit les aviateurs à Douar-nenez avant de regagner l'Angleterre. Les allemands ont arrêté les membres du réseau finistérien quelques temps après.

La filière est "grillée". Le rapatriement des "Ricains" se fera par "Shelburnes Plouha" en janvier et février 1944, avec succès.

(à suivre)

Pierre SIBIRIL
Lieutenant F.T.P. "Pierrot"

LA LÉGION D'HONNEUR A JEAN LE BRANCHU



Nous apprenons ce jour 1^{er} Mai que notre grand ami et camarade Jean LE BRANCHU rescapé du Massacre de la Butte Rouge à l'HERMITAGE-LOGE vient de recevoir la Légion d'Honneur pour Faits de Résistance.

Nous en sommes très fiers et l'en félicitons chaleureusement.

Le Bureau Départemental
de l'A.N.A.C.R.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL LE 14 JUIN A PENVENAN

**Le Dimanche 14 Juin 1992 se tiendra à PENVENAN
le Congrès Départemental de l'A.N.A.C.R.**

9 h - Accueil des Congressistes Salle (ancien cinéma) route de Bugoélès.

9 h 30 - Début des travaux.

9 h 45 - Rapport d'activités.

10 h - Rapport financier.

10 h 30 - Discussion - Orientation - Projet de résolution - Election du Comité Directeur.

11 h 30 - Discours du Délégué National.

12 h - Fin des travaux.

Rassemblement avec drapeaux devant la salle des fêtes de PENVENAN.

12 h 15 - Départ en cortège vers le monument aux morts.

12 h 30 - Dépôt de gerbes - Minute de silence - Appel aux morts.

Une délégation se rendra au cimetière de TREGUIER pour y déposer une plaque souvenir sur la tombe de Marie PERROT.

La Municipalité de PENVENAN offre un vin d'honneur aux Portes-drapeaux.

13 h - Banquet à la salle des fêtes, route de Tréguier.

MENU

Potage
Darne de Saumon
Rôti de Veau
Pommes nouvelles et Jardinière
Salade & Fromages
Mille Feuilles et Fruits
Apéritif - Muscadet - Réserve - Bordeaux
Café

Prix du repas : 125 Francs.

Les inscriptions devront parvenir aux Comités locaux avant le 4 Juin 1992.



Les membres du Bureau Départemental.

LES FEMMES DANS LA RESISTANCE

LUMIÈRE ET OMBRE, LE CALVAIRE DES DÉPORTÉES

Nous avons tenu, lors du rassemblement inter-départemental de "LA PIE", à mettre en lumière et à l'honneur, toutes les femmes des Mouvements de Résistance, pour leur courage, leur abnégations, leur participation à la lutte contre l'occupant et pour l'aide qu'elles ont apportée aux maquisards, aux clandestins, aux réfractaires... Cet hommage, toutefois, ne serait pas complet si nous devions passer sous silence le martyre de celles qui ont connu les affres de l'univers concentrationnaire.

Un témoignage vécu, rédigé, par la main même d'une déportée, pourrait être à la fois, un complément à notre hommage du 28 juillet 1991, et un récit propre à "réveiller" nos mémoires comme à perpétuer le souvenir de leur calvaire... car... "si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons" (Paul Eluard).

N'oublions pas ! N'oublions rien ! à un moment où certains contestent l'existence des chambres à gaz, des fours crématoires, et nient la volonté délibérée des nazis d'avoir entrepris l'extermination de tous les opposants au système hitlérien.

Le document que vous allez lire est extrait d'une correspondance entre deux de nos camarades, déportées à Ravensbrück, Rosa LE HENAFF et Simone BASTIEN... Le texte est de la main de Rosa... (elles s'adresse à Simone)...

"Tu veux aussi mes impressions ou plutôt une documentation sur le "Younger lager", voici :

A 2 kms de Ravensbrück, en pleine forêt de pins, se trouve le petit camp appelé "Younger lager". Il se compose de 7 blocks au plus, et avait primitivement servi de camp de travail à des jeunes (d'où son nom). Vers la fin du mois de janvier 1945, les autorités allemandes décidèrent de se débarrasser coûte que coûte des **femmes infirmes et malades**, c'est-à-dire de celles qui possédant la carte rose, étaient dispensées de travail, et de celles qui avaient obtenu la carte jaune, les exemptant pour un certain temps. Deux catégories de femmes qui ne pouvaient rendre aucun service à leurs geôliers, qui donc, n'avaient pas de raison d'exister.

La propagande allemande apprit à ces "indésirables" qu'elles allaient être transférées au "Younger lager" où, en considération de leur état physique elles seraient mieux traitées. C'est-à-dire mieux nourries, mieux logées, chauffées, et surtout dispensées d'appel. Ce long et douloureux appel que beaucoup ne pouvaient plus supporter sans faiblir.

Ironie, ce fut exactement le contraire qui les attendait...

Nous descendîmes donc à pied le **Dimanche 28 janvier**, à ce camp, qu'à juste titre on peut appeler le camp de la MORT. Nous étions toutes, Polonaises, Russes, Françaises, mêlées, prises dans les blocks 15, 28 ou 31. Proportionnellement les Françaises étaient en plus grand nombre.

A notre arrivée, on nous fit attendre environ deux heures dans la neige devant le block qui devait nous recevoir ; lorsqu'enfin nous y pénétrâmes, rien n'avait été fait pour nous recevoir. Dans les salles nues, ni lits, ni poêle, seules quelques vieilles paillasses à moitié défectueuses, sur lesquelles toutes les femmes se précipitèrent pour ne pas dormir sur le plancher - sort qui fut dévolu à plus de la moitié. Beaucoup avaient la dysenterie, entassées les unes sur les autres, il y régna bientôt une odeur irrespirable, nous essayions de la combattre en ouvrant les fenêtres en dépit du froid vif qui régnait au dehors, et de l'opposition de quelques-unes.

Au matin, plusieurs étaient mortes au milieu de nous, et, sans civière, nous dûmes les porter dans une cabane en attendant leur passage au four crématoire.

Du dimanche matin au mardi après-midi, nous ne reçûmes aucune nourriture. L'eau manquait, les lavabos ne fonctionnaient pas, et nous avions si soif que nous prenions pour nous désaltérer les glaçons qui pendaient aux fenêtres, tout imprégnés du goudron de la toiture.

Le lundi, nous vîmes quelques "policières" (des kapos), qui entrèrent dans le block en criant pour imposer le silence, et en cinglant à tour de bras, avec leurs lanières de cuir toutes celles qui se trouvaient sur leur passage. Nous restâmes quatre jours dans ce block. **Le mercredi** on nous fit sortir

pour un appel qui dura des heures. **Jeudi**, enfin on nous transféra dans d'autres baraques, au hasard, et nous fûmes encore séparées les unes des autres.

Mon block portait le n° 5 et dans les "dortoirs" les lits à trois étages avaient un rez-de-chaussée si bas qu'on ne pouvait s'y tenir assise.

Là je vécus cinq semaines, touchant pour toute nourriture 1/4 de litre de mauvaise soupe et la moitié d'une ration de pain normale à Ravensbrück. Nous sortions deux fois par jour pour l'appel qui durait le matin de 5 h 30 à 9 h 30 et le soir de 2 h à 5 h. Interdiction d'y apporter un tabouret, les malheureuses qui s'y risquèrent au début furent battues à tel point que cela servit d'exemple. Celles qui ne pouvaient tenir debout si longtemps, s'asseyaient par terre, nous les cachions le plus possible, mais souvent la "policière" les découvrait et elles étaient encore battues. Quand elles ne pouvaient se relever, on les faisait porter au "revier" (infirmerie) et là, une poudre spéciale, dans leur tisane les achevait le soir même (nous le sûmes plus tard).

Le 3 février (1945) on nous enleva le pauvre manteau et l'unique couverture que nous avions conservés, et par cruauté on les laissa empilés au moins quinze jours, près des blocks, dans la boue et la neige. Pendant ce temps, nous grelottions.

La vermine était une autre souffrance et pas des moindres. Je passais des heures à essayer de tuer les poux qui pullulaient sur nos paillasses et nos vêtements. Et il fallait recommencer tous les jours ! J'aidais les camarades plus âgées qui ne pouvaient dormir la nuit, tellement elles en étaient dévorées. La dysenterie fit à ce moment de terribles ravages. Toutes les femmes en étaient plus ou moins atteintes. Elles passaient leurs dernières heures sur le ciment des lavabos, où elles mouraient, sans soins.

Les chefs et sous-chefs de blocks, "policières" (recrutées surtout parmi les prisonnières polonaises) ainsi que les femmes SS allemandes avaient toujours la matraque à

la main.

Puis vinrent ce que, dans tous les camps où elles se firent, on appela **les sélections**.

A l'appel de l'après-midi, tous les deux ou trois jours, nous défilions une par une devant les hommes SS. Les plus âgés d'abord, les plus malades et les infirmes étaient déjà mises à l'écart.

Quand le chiffre voulu était atteint (60, 70, il variait chaque fois), on enfermait les autres dans les blocks. Derrière les carreaux et en faisant très attention, nous observions alors ce qui se passait dehors. Nos pauvres camarades, choisies ce jour-là, étaient rangées par dix, et aussitôt dépouillées de leur humble bagage. On leur enlevait jusqu'à leurs lunettes et le pain reçu le jour même. Elles restaient là, jusqu'au soir, presque nues dans leurs robes rayées, ne pouvant communiquer avec personne.

Des camions couverts de bâches arrivaient à la nuit. On éteignait toutes les lumières du camp, et l'embarquement s'effectuait. Tel le plus vulgaire bétail, on les entassait avec brutalité dans les voitures. Et le lugubre convoi s'ébranlait, nous écoutions avec terreur les cris et les pleurs des victimes. Nous ne comprîmes pas tout de suite où on les conduisait. Tant de bobards circulaient ! N'avait-on pas insinué qu'elles allaient être immédiatement rapatriées par la Croix Rouge ?... et... terrible aberration beaucoup de celles qui restaient encore, souhaitaient partir le plus vite possible.

Puis des indiscretions furent commises. Des chefs de block Polonaises, voulant sauver certaines de leurs compatriotes agirent maladroitement. Quelques unes d'entre nous apprirent avec horreur que, progressivement, nous serions toutes passées à la chambre à gaz. Nous nous gardâmes de la propager pour ne pas semer l'épouvante.

Mais à partir de ce jour, nous vécûmes dans une inquiétude et un désespoir extrême, nous demandant à chaque triage, si cela n'allait pas être notre tour. Les pauvres femmes qui savaient, se frappaient le visage pour avoir meilleure mine avant le sinistre défilé et faisaient tous leurs efforts pour marcher droit. J'eus la douleur de voir partir des vieilles femmes qui

(Suite page 13)

RECITS RECUEILLIS PAR
FRANÇOIS PHILIPPE

LES FEMMES DANS LA RESISTANCE

(Suite de la page 13)

m'avaient toujours suivie et l'une d'elle, en particulier, qui était sans illusion sur le sort qui l'attendait.

Je restai dans ce camp jusqu'au début de mars, date à laquelle nous fûmes environ 400 rescapées à regagner Ravensbrück.

Ces semaines m'avaient marquée profondément, mais tout n'était pas fini, et il me restait encore à vivre deux mois d'épreuves avant la Libération !...

--- Fin de la lettre ---

Voici les noms des 2 "Marnaises (1)" qui se trouvaient avec moi au "Yonger lager".

Madame Braun - marchande de tissus à Chalons-sur-Marne, Madame Maillet - fermière, également près de Chalons. Il y en avait d'autres, je ne me souviens plus des noms. Je ne cite pas nos Bretonnes (2). Quant à la pauvre Marcelle Loiseau (3) j'ai bien l'impression qu'elle aussi a été gazée. Je la quittai en janvier à Ravensbrück et elle se trouvait alors dans un état moral et physique déplorable"...

...ROSA

(1) Simone Bastien est Rémoise, c'est la raison de l'évocation des deux dames originaires du département de la Marne.

(2) Les Bretonnes ? Il s'agit de Francine Josse de St Jean-en-Grâces arrêtée pendant l'été 1943 et de Madame Le Gall de la ferme du Murio en Plouisy arrêtée par la S.P.A.C. lors de la rafle du 5/8/43.

(3) Marcelle Loiseau était une amie de Simone Bastien, elle avait alors 18 ans. Rappelons que Simone Bastien était agent de liaison en Bretagne, qu'elle a exercé son activité surtout dans le Finistère et les Côtes d'Armor et qu'elle a été arrêtée et blessée d'un coup de pistolet par la S.P.A.C. à Guingamp, avant d'être déportée.

Est-il nécessaire de commenter ce récit ?... Non, bien sûr !

Quarante-sept années se sont écoulées presque jour pour jour, depuis que, quittant Ravensbrück, les "condamnées à MORT" gagnaient le "Yonger Lager".

Comment les 400 qui en sont revenues pourraient-elles oublier ?

Et nous, aujourd'hui, avons-nous le droit de laisser se remettre en place les conditions qui permettraient de faire naître un type de régime fondé sur le mépris de la personne humaine, de la liberté, de la dignité ?

Merci à Simone Bastien-Lebrux, de m'avoir fait parvenir ce poignant document, merci à Rose Le Hénaff, merci à toutes celles qui nous ont montré l'exemple et conduit sur le chemin de l'honneur.

François PHILIPPE.

• GLOMEL : Pierre CAMPION

Pierre vient de nous quitter, le 20 février, à l'âge de 70 ans.

En contact avec la Résistance à laquelle il rend de grands services. Il rentre au maquis le 5 juin 1944, dans le secteur de LAZ, au bataillon Surcouf, participe à plusieurs actions.

Il participe à la libération de la presqu'île de Crozon.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre au 118^e R.I. Il rejoint le front de Lorient. Il est démobilisé le 27 novembre 1945.

Il était titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille du Combattant.



NOS CAMARADES DISPARUS

• LANNION



Maurice LHOMME



Jean GUYOMARCH

• **Jean GUYOMARCH** de PLOU-LEC'H, 67 ans. Jeune Résistant, habitant à l'époque à Saint-Eloi en LOUARGAT. Son domicile servait de dépôt de journaux et tracts clandestins dont il se chargeait de la distribution avec d'autres camarades. C'est chez lui que se réfugièrent Paul NOGRE et Jean TALLEC après avoir été blessés à la suite d'un accrochage avec une patrouille allemande.



Joseph LE BORGNE

• **Madame Emilie HENRY** de PLOU-BEZRE, 91 ans. Son domicile était connu pour être un refuge pour les réfractaires et Résistants recherchés par l'ennemi. Son mari fut arrêté et condamné par le Tribunal allemand de Brest pour avoir hébergé un prisonnier de guerre évadé d'un camp de regroupement, peine qu'il purgea à Rennes pendant deux mois (avril et mai 1941).

• **Maurice LHOMME** de CAOUENNEC, 69 ans. Il avait participé à la Résistance dans le secteur de Montataire (Oise) d'où il était originaire. Après la Libération de son secteur il s'était engagé pour la durée de la guerre dans la 1^{re} armée au titre de Rhin-Danube.

• **Joseph LE BORGNE** de LANNION, 67 ans. Pendant l'occupation il était préposé de la Poste Centrale de Saint-Brieuc. Pour lui, c'était un endroit idéal pour intercepter des renseignements importants concernant les communications destinées à l'ennemi et utiles à la Résistance et qu'il se chargeait de transmettre aux responsables de son groupe.

• **BEGARD** : Jean LOCOZ — 68 ans - Décédé le 28.01.92. / Emile JAGUIN — 68 ans - Trélézan Bégarde - Décédé le 23.03.92.

• **TREGUIDEL** : Gabriel CARRER — Route DE Chatelaudren - Décédé en 02.92.

• **GLOMEL** : Pierre CAMPION — 36, rue du Menhir - Enterré le 22.02.92.

• **TREBEURDEN** : François LE CORRE — Décédé en 02.92.

• **GOUAREC** : Joseph SIMON — Décédé le 20.01.92.

• **PLESTIN** : Ernest GUENNEC — Décédé en 02.92. / Jean CROC — Décédé en 02.92.

• L'ABBÉ Joseph MARTIN

Joseph MARTIN, 72 ans, est décédé le 9 février 1992, à Saint-Brieuc. Né à Plémet le 14.04.1920, fait ses études aux séminaires de Quintin et St-Brieuc, ordonné prêtre le 19.12.42. Sa famille cache des Résistants. Le maquis l'appelle, il y restera jusqu'à la Libération. Il devient professeur de sciences à Quintin jusqu'en 1962, il arrive dans la paroisse de Ginglin. C'est alors qu'il choisit le monde ouvrier, le prêtre devient menuisier, il milite à la C.G.T., est élu aussitôt délégué du personnel à la C.M.A. Retraité il devient conseiller prud'homme de son syndicat. Job MARTIN était l'auteur du récit "La Reddition d'une compagnie Allemande à Plémet" dans notre dernier numéro.



ACC

CANALISATIONS

ARMOR GENIE CIVIL

ARC

ARMOR RESEAUX CANALISATIONS

ACC devient donc dès aujourd'hui ARC, un logo plus facile à retenir et qui permet de tirer des flèches plus affûtées sur la concurrence. ARC est aujourd'hui présent sur tout le Grand Ouest dans les domaines des canalisations, de l'adduction d'eau, de l'assainissement, du génie civil et du transport manutention. Équipé pour les fonçages horizontaux, le sciage, le tranchage, et le carottage béton, ARC soutient son fort développement depuis sa création en 1982 par la qualité de sa gestion et de ses investissements techniques.

Si vous voulez rencontrer un partenaire qui a plus d'une flèche à son Arc..

Demandez Paul Corduan ou Michel Arthur au 96 78 10 49
62, rue de Jersey - 22000 St-Brieuc

LA PAIX

Hôtel - Restaurant - Bar

30, bd Charner - ST-BRIEUC

Tél.: 96 94 04 80

(Face à la gare S.N.C.F.)

S.A.R.L.
P. LE HESRAN
CARLETTI

RESTAURANT
3 menus et une carte
Ouvert tous les jours
Cuisine traditionnelle
Fruits de mer, Poissons

SPORLUX

HABILLE MIEUX
A ST-BRIEUC

4, rue St- Guillaume

TOPNET

Nettoyage de vos Moquettes

Fauteuils

Canapés

Tapis

PROTECTION ANTI-TACHES

43, rue de la VILLE AUDRY - 22000 St-BRIEUC

Tél.: 96 94 74 12

OPTIQUE

Jean Pincemin

Centre Commercial PLERIN Tél.: 96 74 45 76

Cartonnages



GOURIO

Z.A. POMMERET

22120 YFFINIAC

Tél.: 96 34 32 96 - Télex : 740 939 - Télécopie : 96 34 21 80

FABRICANT DE CAISSES ET ETUIS CARTON
ET DE PRODUITS THERMOFORMES

Sautez sur l'occasion chez CITROËN



BX SELECTION

SAVRA

101, rue de Gouedic St-Brieuc

Tél.: 96 33 24 05



Eurocasion



Entreprise de bâtiment morin s.a.

8, rue du Docteur Amaze - 22000 St-Brieuc
Tél.: 96 33 20 88

— DONS A "AMI ENTENDS-TU" —

FARDEAU Edouard de Paris : 160 Frs
LE CORRE Joseph de Plougrescant : 110 Frs
Comité de ROSTRENEN (4 de 10 F) : 40 Frs

SAVEAN Restaurant Penvenan : 110 Frs
LE MEUR Henri d'Aubervilliers : 60 Frs
LE MEUR Noémie de Dinan : 160 Frs

Total..... 640 Frs

Les responsables pour la parution du journal dans les Côtes d'Armor se sentent encouragés par ces généreux donateurs et les en remercient.

FINISTERE

Nos Permanences Départementales : Le Mercredi de 10 h à 12 h - Rue Proudhon BREST

Le Mot du Président :

CONGRÈS NATIONAL A BREST LES 8-9-10-11 OCTOBRE 1992

Le comité du Finistère de l'A.N.A.C.R. aura la charge et l'honneur d'accueillir à BREST le Congrès National 1992 de l'Association.

C'est une charge car l'organisation d'une manifestation d'une telle ampleur exige quelques sacrifices et pose de nombreux problèmes que le Comité de BREST et ses amis, secondé par le bureau auront pour mission de résoudre. Le collectif "accueil et restauration" est le poste le plus important (800 chambres - 800 repas). Je sais pouvoir compter sur le Comité de BREST. Notre secrétaire général F. TOURNEVACHE a été promu délégué général pour le Congrès et à ce titre coordonne toutes les actions. Eugène LE PESQUE et R. GUILLOU sont chargés de la rédaction de la plaquette éditée à cette occasion. Les Comités locaux pourront sous différentes formes participer à l'organisation par exemple en collectant un maximum de publicités. Ils pourront apporter une aide financière au Comité départemental qui devra faire face à des dépenses exceptionnelles telles la mise sur pied, à l'intention des congressistes d'une soirée récréative.

Mais c'est aussi un grand honneur qui rend moins lourd le poids des responsabilités.

Déjà en 1990, PERPIGNAN l'avait emporté sur BREST et les années s'écoulant inexorablement le Congrès de BREST risque d'être un des derniers Congrès importants de l'A.N.A.C.R.

Le Finistère, par son action dans la Résistance, par son efficacité dans la Libération de son territoire méritait cet honneur.

A nous de faire en sorte que les quelques 1200 délégués attendus repartent de BREST avec le sentiment d'avoir assisté à un grand Congrès avec une connaissance meilleure de l'action de la Résistance dans le Finistère et en Bretagne.

Ce Congrès permettra à nos adhérents qui n'ont jamais assisté à cette manifestation nationale de se rendre compte de l'importance de notre combat, du sérieux du travail effectué, de la solennité des débats, en un mot de la force de notre A.N.A.C.R.

Le Président Y. RIOU

L'AFFAIRE TOUVIER

A l'heure où nous mettons sous presse, l'affaire TOUVIER a pris une telle ampleur, qu'il ne nous est pas possible de prévoir à quel moment elle arrivera à son terme.

Après le verdict scandaleux intervenu, un premier rassemblement inter-départemental se sera tenu à LORIENT.

Un autre aura eu lieu le Vendredi 15 Mai à CHATEAULIN au monument Jean MOULIN.

Il ne pouvait être d'autre lieu plus significatif que la ville où Jean MOULIN fut sous-préfet avant de devenir le coordonnateur du Conseil National de la Résistance et son premier Président.

De tous les coins du département, la protestation se fait entendre. La journée du souvenir le 26 Avril dernier a été l'occasion pour les responsables de la Résistance, ceux de l'internement et de la déportation de faire connaître leur réprobation c'est ainsi que Roger PETRON Président du Comité de BREST de la F.N.D.I.R.P. parlant devant le contre amiral FERRI et le sous préfet de BREST rappela : "Nous n'oublierons pas, tous ceux que TOUVIER a matraqué, tué à coups de revolver ou fusillé contre un mur.

Saluons l'émotion soulevée dans les milieux de la magistrature. Une pétition a été rédigée par les juges brestois. Elle souligne à la fois le respect des décisions judiciaires et leur dégoût pour une période de l'histoire de France. Ils souhaitent que la commission d'historiens établisse l'attitude et les responsabilités de l'institution judiciaire dans les crimes de la

collaboration et sa contribution à leur jugement depuis la Libération.

A l'appel du Président LE GALL les magistrats du tribunal de grande instance de BREST ont observé une minute de silence à la mémoire des sept personnes fusillées à RILLIEUX.



Le groupe de Finistériens à la manifestation de LORIENT.

A 17 ANS...

Gwenmina MANACH, lauréate du concours scolaire du Prix de la Résistance et de la Déportation raconte...



J'ai dix-sept ans, l'âge un peu fou où l'on s'amuse et découvre la vie : l'âge des incertitudes aussi. Une période de la vie où l'on voudrait voir tout en rose et où l'on s'aperçoit soudainement que les contacts humains ne sont pas très faciles. En cet instant où mes yeux se tournent vers le futur pour construire un avenir solide, j'ai ressenti un besoin : celui de comprendre mieux le passé afin d'asseoir plus fermement les valeurs qui guideront ensuite mes pas. C'est donc tout naturellement que j'en suis venue à tenter de cerner d'une

manière plus approfondie la seconde guerre mondiale.

Cette période, sujette aux positions contrastées m'a parue intéressante par ses tendances à l'extrême. Extrémité dans l'horreur et dans la beauté des gestes. La seconde guerre mondiale outre son impact historique a eu une autre dimension : celle de montrer au genre humain ce dont il était capable. Que ce soit du petit maquis au camp de concentration que d'actions glorieuses ou désavouables ! Que d'atrocités et de solidarité ! Transbahuté au sein d'une période houleuse chacun a été qu'il le désire ou non acteur du conflit par ses actions et par ses omissions. C'est pour essayer de comprendre le grand mystère du courage et de la lâcheté que, aujourd'hui encore je ne cesse de m'interroger sur ces années "gâchées".

Nous ne pouvons également que nous sentir fort proches de ces temps cruels. L'abondance des documents qu'ils soient écrits picturaux ou audio-visuels tend à nous faire réaliser la vraisemblance d'un tel conflit. Les photographies de guerre ont surtout marqué mon attention. Ces hommes avaient un tel regard. Le Résistant face au peloton d'exécution ou le déporté dans son infini dénuement avaient des yeux, des yeux marqués d'espoir, de douleur contenue et d'idéaux ravagés. Or, si les yeux "sont le miroir de l'âme", un tel regard ne pouvait s'évanouir. Nous ne pouvons oublier ces yeux là.

Aussi, écrire sur la Résistance devint pour moi comme un devoir. Certes, les premiers prix au Concours de la Résistance étaient une satisfaction pour mon entourage et moi-même, mais ils représentaient beaucoup plus. S'attacher aux actions passées étaient à mon sens un acte de gratitude.

De plus, en avançant dans mes recherches, je constatais que beaucoup des héros morts au combat avaient sensiblement mon âge. Alors, la question cruellement se posait, aurai-je eu moi aussi le courage de faire un tel sacrifice ? Quel camp aurai-je choisi ? Je suis un être humain, serai-je capable de lâcheté ? Je n'ai pas encore de réponse, je n'en aurai sans doute jamais, mais il y a une chose dont je suis certaine : les jeunes de 1940 aimaient autant la vie que ceux de 1990. Ils étaient comme nous les conquérants de leur nouvel avenir. Et, au lieu de s'attacher à combattre pour leur propre destin ils ont défendu celui de toute une nation et... le mien.

J'ai, peu à peu, appris à comprendre cette période à votre contact, à vous, Ancien Combattant. Vous m'êtes chacun apparu comme un fantastique livre d'Histoire. Non pas un vieux manuscrit poussiéreux caché au fond d'un grenier. Non, un livre bien vivant, dont le visage marqué par les lignes de la vie est la page, la plus exhaustive. La page qui raconte le mieux...

Je tenais à vous remercier mais aussi à vous prévenir : il faut transmettre votre Histoire et ne pas laisser s'effacer les bien trop précieuses lignes. Ainsi, un jour, Boris Vian aura-t-il raison en affirmant que : "ce sont les jeunes qui se souviennent, les vieux, ils oublient tout".

NOS DIRIGEANTS A L'HONNEUR

C'est avec plaisir que nous avons appris les promotions dans l'ordre des Palmes Académiques de trois de nos dirigeants départementaux.

Tout d'abord Yves RIOU notre Président Départemental ancien directeur d'école promu au grade de Commandeur. Cette distinction lui a été remise par Monsieur KOIJMAN, inspecteur d'académie du Finistère.

Eugène LE PESQUE, membre du bureau national, Président du comité de Quimper à qui la distinction de Chevalier a été remise le 14 Mai à Quimper.

Enfin le Président du Comité de Brest, Raymond LEAUTIC fait Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques également, distinction qui lui a été remise en début d'année.

Au nom de l'ensemble des adhérents et des Amis de la Résistance A.N.A.C.R. la rédaction "D'AMI ENTENDS-TU" leur présente leurs plus vives félicitations.



Yves RIOU félicité par l'Inspecteur d'Académie.



Raymond LEAUTIC remercie ses amis de leur présence.

A PROPOS DE NOS REVENDICATIONS

Edouard LE JEUNE membre de notre présidence d'honneur INTERVIENT AU SÉNAT

*Relevé du Journal Officiel du 30 Janvier 1992.
L'intervention de E. LE JEUNE et la réponse du ministre.*

Revendications des anciens combattants de la Résistance.

19622. 30 janvier 1992 - M. Edouard LE JEUNE attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre sur les revendications exprimées par les anciens combattants de la Résistance. Ils réclament l'abrogation du décret du 19 octobre 1989 et de la circulaire ministérielle du 29 janvier 1990, en application de la loi n° 89-295 du 10 mai 1989. Ils souhaitent également qu'une bonification de dix jours soit attribuée aux anciens Résistants, comme à tous les engagés volontaires, les Résistants étant tous des volontaires. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître la suite qu'il envisage de réserver à ces requêtes.

Réponse. — La question posée par l'honorable parlementaire appelle la réponse suivante :

1°) la loi n° 89-295 du 10 mai 1989, qui a ouvert la possibilité aux demandeurs de carte de combattant volontaire de la Résistance dont les services n'avaient pu être homologués, de pouvoir néanmoins voir leurs dossiers examinés, est le résultat d'une longue préparation ainsi que d'une consultation des anciens résistants eux-mêmes. Il en est de même du décret

auquel se réfère l'honorable parlementaire. Il convient de souligner que ce décret est conforme à la loi susvisée et a reçu l'avis favorable du Conseil d'Etat qui n'aurait pas manqué de relever une quelconque contradiction avec le texte de loi. En tout état de cause, la commission nationale chargée de donner un avis sur l'attribution des cartes de combattant volontaire de la Résistance examine avec le plus grand soin les dossiers transmis. Il est ajouté que cette commission ne peut être contestée car, compte tenu de sa composition, elle est à même d'apprécier les dossiers qui lui sont soumis en toute connaissance de cause. Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre tient enfin à souligner qu'il veille personnellement à l'application concrète, dans un esprit d'équité, des dispositions législatives et réglementaires en cause. Toutefois, une association d'anciens combattants résistants a contesté la légalité du décret précité et a introduit un pourvoi devant le Conseil d'Etat. Il est douteux que la Haute Juridiction revienne sur l'avis favorable qu'elle a donné avant l'adoption de ce texte. Quoi qu'il en soit, le secrétaire d'Etat a adressé au Conseil d'Etat un mémoire en défense dans cette affaire.

2°) l'attribution éventuelle d'une bonification de 10 jours à l'ensemble des combattants volontaires de la Résistance nécessite une étude conjointe avec le ministre de la défense, car cela exigerait une modification du statut de la fonction militaire (art. 87).

Quand nos amis se sentent poètes...

A TELGRUC, VILLAGE MARTYR

*Je te retrouve enfin... Ô mon petit village,
Au flanc de la colline où se dorent tes toits.
Quel souffle furieux a fait tourner les pages
Du livre des souvenirs, que je gardais de toi.*

*Que sont donc devenues les anciennes demeures
Dont chaque pierre autrefois murmurait doucement.
Fallait-il qu'ainsi, brusquement, elles meurent...
Si tendres étaient leurs voix, à mon âme d'enfant.*

*Dressé vers la rue, dans le ciel de septembre,
Seul, le vieux clocher, tel un berger sans troupeau,
Tel un corps immolé et privé de ses membres
Témoin silencieux, pointe son obscur flambeau.*

*Si pendant quelque temps s'est tue sa voix d'airain
Emplissant le silence, quand tintait l'angélus
A l'oreille attentive un clocher plus lointain,
Egrène sur le vent, ses clairs accents émus...*

*Ton âme était-elle des vieux murs prisonnière,
Ou a-t-elle fui les dernières innovations
Dans ce monde grisé où tout semble éphémère
Se cache le ferment des proches floraisons.*

*Je garderai au fond de moi le souvenir
Ineffaçable de ton visage d'antan
Si chaque saison, la rose doit reflurir
Qu'elle renaisse encore au cœur de tes enfants.*

De Marie BIDEAU de CROZON

MENTION D'HONNEUR AUX "JEUX FLORAUX DE BRETAGNE"

RAPPORT D'ACTIVITÉS...

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE

Brièvement relatées, quelques unes des actions menées par la compagnie Corentin COCHENNEC du bataillon BIR HAKEIM entre le 6 juin et le 15 juillet 1944 dans les Monts d'Arré.

— Compagnie CORENTIN COCHENNEC

Le 6 Juin — Le détachement REPUBLIQUE de la Compagnie BIR-HAKEIM se trouve au maquis au Bois de Baudriec (en Loqueffret). Ce détachement se compose de 15 hommes dont le chef de Compagnie SALAUN François et le chef de détachement CLOAREC François, les chefs de groupe BOURLES Henri, NAY Hervé, BARAER Jean. L'organisation du détachement est activement poussée.

Toutes les nuits, un groupe de six hommes effectue une patrouille dans les environs du bois ou participe à des récupérations d'armes.

Le 10 Juin — Dans la journée un groupe de patrouille dans la montagne aux environs de LOQUEFFRET parvient à dépister un groupe d'une dizaine d'Allemands. La poursuite s'effectue aussitôt. On échange des coups de feu. Les Allemands se croyant inférieurs en nombre prennent la fuite. Un seul tente de résister, mais au bout de quelques instants il est désarmé et contraint de se rendre.

Ont participé à l'engagement :

- Jean BARAER (chef de groupe)
- Hervé NAY
- Louis PISSIVIN
- Jean-Louis BOURLES
- Louis JAFFRE

Le 28 Juin. — Le commandant de la Compagnie BRETAGNE (maquis au bois de Baudriec) décide une expédition à St-Cadou (où un important dépôt d'armes est signalé). Le chef de section CLOAREC François et le chef de groupe BOURLES Henri se joignent au groupe. Le déplacement s'effectue en voitures. La route de BRASPARTS est jalonnée d'éclaireurs. Ces précautions sont nécessaires, car il y a des groupes d'Allemands à Brasparts, au Mt St-Michel, etc... De plus, ils effectuent journalièrement des patrouilles sur toutes les routes.

Le déplacement BRASPARTS - ST CADOU s'effectue sans incident. Après une reconnaissance minutieuse dans le bourg, nous apprenons qu'un important dépôt de matériel se trouve stocké à l'école. Cette dernière est immédiatement encerclée. Le chef de section CLOAREC François, le chef de groupe BOURLES Henri, pénètrent à l'école et sous la menace de leurs armes contraignent les deux Allemands de garde à se rendre. Les trois voitures viennent se garer devant l'école. Un important matériel est récupéré (20 sacs allemands complets), plusieurs fusils, des grenades.

Le retour s'effectue normalement jusqu'à BRASPARTS où des Allemands alertés sont en position (mitrailleurs). Nous évitons à grand peine le contact (modification de l'itinéraire) et regagnons le maquis.

Le 29 Juin — De bonne heure l'on nous signale un important détachement boche au bourg de BRASPARTS situé à 6 kms du maquis. Une rafle a eu lieu dans ce bourg.

Vers 10 heures une sentinelle avancée signale un mouvement de troupes aux environs de la gare. Des camions entrent dans le bois par une route camouflée. La portion de bois où se trouve cantonné le détachement REPUBLIQUE se trouve encerclé à 10 h. L'effectif est de 12 hommes, le nombre d'Allemands est d'au moins 200. Le chef de compagnie SALAUN François envoie immédiatement des reconnaissances à l'orée du bois. Le mouvement d'encerclement continu. Les boches lancent des grenades sans pénétrer dans le bois. Nous sommes mal armés (6 fusils allemands récupérés, quelques pistolets et grenades). Le chef de compagnie SALAUN donne l'ordre de se grouper et de tenter une sortie. Il



Marcel TOURNEVACHE, secrétaire du comité de TREDUDON-LE-MOINE, décédé en Avril dernier, déposant la gerbe à l'issue du Congrès Départemental d'Avril 1975 à HUELGOAT.

tente lui-même de grouper ses hommes et se trouve pris dans une embuscade ainsi que TOULLEC François.

Ces deux derniers ont été très courageux. Etant encerclés, ont épuisé leurs munitions, ont été contraints de se rendre. Ont été internés à LAMPAUL-GUILLIAU et martyrisés par les Allemands. Ont refusé de parler. D'après les renseignements recueillis ils auraient été dirigés sur l'Allemagne.

Le chef de Compagnie étant fait prisonnier, l'ordre est donné de tenter une sortie coûte que coûte. Les Allemands pénètrent dans le bois. Le regroupement du détachement devient de ce fait impossible. La sortie s'effectue individuellement. BOURLES Jean-Louis étant poursuivi par un groupe d'Allemands réussit à les arrêter en lançant une grenade. A blessé plusieurs ennemis et réussi à gagner la campagne. Le reste du détachement parvient également à tromper la surveillance des boches. De notre côté, aucun blessé. D'après les renseignements obtenus, quatre Allemands ont été tués, et plusieurs blessés.

Le 30 Juin — Les éléments se regroupent et sont dirigés sur le maquis de Kerli.

Le 30 Juin — Le détachement prend part à une mission de surveillance à COLLOREC où des Allemands doivent venir brûler une ferme. Aucun incident. Une reconnaissance allemande venue dans la région apprend que des patriotes sont en patrouille. Elle se replie et le projet des Allemands n'a pas de suite.

Suite page 20

HALL-EXPO l'Ameublier interama

MEUBLES - SALONS - LITERIE

REVÊTEMENTS DE SOL ET MURS

TAPIS

CUISINES AMÉNAGÉES

ESPACE COMMERCIAL DE KERGADEDEC
BREST - Tél. 98 02 35 64

NOS SECTIONS SE RÉUNISSENT

☐ Rosporden

Les anciens Résistants du secteur de Rosporden ont tenu leur assemblée générale annuelle chez Sylviane en présence d'une quarantaine d'adhérents et amis. Jean Garo, président, Louis Goapper, secrétaire, Maurice Keruzoré, trésorier, François Monfort, vice-président, animaient les débats en présence de M. Monfort, Maire et d'Yves Kergourlay, adjoint.

Une minute de silence fut observée à la mémoire des disparus de l'année, Lili Mao, René Gall, Charles Le Gall, Paul Arzé et tout récemment le vice-président Louis Quéré. Deux nouveaux membres, Yves Le Lijour et Francis Jégou, ont adhéré à l'A.N.A.C.R.

M. Garo a rappelé les événements inquiétants de 91 ; guerre du Golfe, situation des Pays baltes, l'éclatement de l'URSS, la guerre meurtrière de Yougoslavie, les dangers hérités de la logique de surarmement. "Il faut, dit-il, construire et gagner la paix".

Sur le plan des revendications, force est de constater que le décret du 10 octobre 1989 est toujours en vigueur : les "Résistants demeurent les oubliés de l'Histoire".

En conclusion, le président a fait savoir que la commémoration de la libération de Rosporden aura désormais lieu (en accord avec la municipalité) le premier dimanche d'août et a adressé pour terminer ses vœux aux participants pour 92.

Le secrétaire, Lili Goapper, retraçait le bilan d'activité de l'année écoulée : 46 adhérents et 17 amis en 1991. Concernant les commémorations, la retenue d'une alvéole pour des terres relevées à Kernabat, Rohantic et Rosporden, est envisagée.

Le comité est représenté sur le plan départemental par MM. Jean Garo, L. Goapper, L. Nicolas, M. Keruzoré. M. Louis Quéré sera à remplacer.

**Chapellerie
des
Arcades**

CHAPEAUX
HOMMES ET FEMMES
CASQUETTES
DECORATIONS CIVILES
ET MILITAIRES

48, rue de Siam — 29200 BREST
Tél. 98.44.24.47



**Maîtres
Traiteurs
Bretons**

repas d'affaires
congrès - lunchs
banquets
communions

Mariages en salle et en plein air
Buffets campagnards

— Devis gratuit —

KEREBARS - 29820 GUILERS
Tél. 98.07.54.07 - Fax 98.07.59.65

FORMULE CROC'AFFAIRE =
PRODUITS ORIGINAUX + PRIX + QUALITÉ

CROC affaires

OUVERT TOUS LES DIMANCHES
de 14 h à 19 h
Rampe St-Nicolas - MORLAIX
Kergaradec - BREST

7, RUE DE JERUSALEM, LESNEVEN
RAMPE ST-NICOLAS, MORLAIX
17, rue Charles-Berthelot, BREST
ZAC de Kergaradec (face hyper-Lederc) BREST

L'an prochain le Congrès national aura lieu à Brest du 8 au 11 octobre et la section de Rosporden y participera. Elle sera également présente au concours de la Résistance du 23 mai.

Sur la résurgence des idées nazies, la vigilance reste de rigueur. MM. B. Petit et B. Le Barrilec devaient intervenir séchement sur ce sujet, le maire soulignant également les actes de vandalisme d'août et octobre au monument aux morts.

M. Keruzoré dressait, pour clore, un bilan financier satisfaisant permettant de différer le lancement de la souscription de l'A.N.A.C.R.

"La nécessité de prolonger jusqu'au bout notre action dans la plus grande union, la vigilance, mais aussi la confiance, pour que les jeunes nous aident à rendre à l'Histoire le visage réel de la Résistance".

Un vin d'honneur clôturait cette assemblée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ...

(suite de la page 18)

Juillet — Un parachutage d'armes étant annoncé, le détachement se déplace sur BERRIEN où la Compagnie est groupée au bois de Lestrezet le 01 juillet.

Le 27 Juillet — Le détachement REPUBLIQUE est détaché de la Compagnie HIR-HAKEIM et sert de noyau de formation de la nouvelle Compagnie CORENTIN COCHENNEC. Cette dernière est formée très rapidement et se trouve complète le 1^{er} Août, en action. Les Allemands pris entre deux feux sont contraints de se rendre et déposent les armes.

Nombre de prisonniers : 21 (dirigés sur la Gendarmerie d'HUELGOAT). Armes récupérées : 17 fusils et bagages. Notre mission terminée, nous rentrons à HUELGOAT et recevons des instructions nouvelles (départ immédiat pour PLEYBEN). Dans cette région circulent des Boches en assez grand nombre. Nous y arrivons le soir, accueillis par une foule enthousiaste. La Compagnie CORENTIN COCHENNEC entre la première à PLEYBEN et est reçue par les autorités de la ville.

Nuit et jour, nous effectuons des patrouilles dans cette région, mais sans résultat. Les Allemands se sont en effet repliés sur la presqu'île de CROZON.

Le 13 Juillet — Départ de PLEYBEN dans l'après-midi. Arrêt à CHATEAULIN. Nous sommes dirigés sur les positions désignées (environs de Ploeven). Nous avons pour mission d'empêcher les Allemands de se ravitailler dans cette région, ou de tenter une sortie sur CHATEAULIN.

Le 14 Juillet — Patrouille entre Ploeven et Plomodiern, rien à signaler.

Le 15 Juillet — Matinée. On nous signale un groupe d'Allemands venus au ravitaillement dans la région de Kervigen. Une patrouille de la section spéciale est envoyée immédiatement en reconnaissance. Cette dernière nous apprend que les Allemands assez nombreux font du pillage. Nous envoyons du renfort de concert avec la Compagnie BAYEUX. Nous arrivons à Kervigen d'où les Allemands sont partis. Nous nous mettons à leur poursuite. La section de la Compagnie BAYEUX entre la première en contact, tire quelques rafales et décroche.

La 2^e section de la Compagnie COCHENNEC a poussé trop loin sa reconnaissance. Elle se voit contrainte d'accepter le combat avec l'ennemi qui se retire. Un feu nourri est déclenché de part et d'autre. Quelques éléments de la 1^{re} section attaquent l'ennemi de flanc et permettent à la 2^e section de se replier sans perte.

Se sont particulièrement distingués au cours de l'engagement : Le chef de groupe Nay Hervé et HOURMAND Pierre.

Ont tenu au F.M. pendant une heure permettant à leurs camarades de se replier. Ont fait preuve de courage et d'esprit de sacrifice. N'ont quitté le terrain que lorsque leurs camarades furent hors de danger. Ont réussi à se replier sous un feu violent de mortiers.

SEVEN Jean-Louis, BIDEAU Henri ont fait preuve d'initiative. Ils se sont installés sur une position préparée par les Allemands et ont pendant une heure harcelé les flancs de l'ennemi en retraite (l'ennemi se croyant attaqué de plusieurs côtés, se replie immédiatement). Ont observé une attitude remarquable au cours de l'action. Ont quitté les derniers le terrain. (Ces 2 F.T.P.F. sont âgés de 21 ans).

Quatre tués Boches et plusieurs blessés.

VOUS ÊTES-VOUS RECONNUS ?



KERGOSTIN (Quimperlé) 7 Août 1944. 3^e Bataillon de marche du Finistère.

Centre de Protection du Feu

Matériel de Sécurité Incendie
Vérification et entretien toutes marques
Vente extincteurs portables 1 à 9 Kg
DéTECTEURS de fumée
B.S.D. (Aérosol d'auto défense)

Avantages aux membres de l'A.N.A.C.R.

C.P.F. Agence de l'Ouest
113 Z.I. Kersalé
29900 CONCARNEAU
Tél. 98.97.31.41

Représenté par
M. BROHAN Yannick
7, rue des Chênes
56850 CAUDAN
Tél. 97.05.74.08

Sogicop S.A.
immobilier



DES SPÉCIALISTES A VOTRE SERVICE

VENTE • LOCATION • GESTION

13 & 15, rue Auguste Nayel - LORIENT

Tél. 97 21 26 75

SOLORPEC

ISOLATION THERMIQUE

10, boulevard J.-P. Calloch - 56100 LORIENT

PEINTURE BATIMENTS
MARINE ET INDUSTRIES
ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES

☎ 97 37 23 45



aux ateliers du meuble

Les Spécialistes du Meuble de Style

4 et 6, rue Maréchal Foch - LORIENT - Tél. 97.21.04.41



ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :
BP 52, Route de Lorient,
56302 Pontivy cedex
Tél. 97 25 06 30.
Télex: Onno Ptiv 730 959 +



Usines: Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

Directeur de la publication : Jean CORREA Siège : 140 Cité Salvador Allendé - 56100 LORIENT

Dépôt légal 1^{er} Trimestre 1978 - Périodique inscrit à la CPPAP sous le n° 773 D 73 AC

Les
Plus Belles
Fleurs
INTERFLORA



G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine
LORIENT

S.A.R.L. Succ.
☎ 97.21.05.56

COCHOUL de COAT-ECUFF

Porcelet farci prêt à mettre sur le feu



Pour vos repas de famille, baptêmes, communions,
mariages, d'entreprises, ou de copains.

FARCI A VOTRE GOUT

Prêtons gratuitement une broche

Venez découvrir notre charcuterie à l'ancienne

Présence sur les marchés
de Moëlan, Lorient (Merville-Extérieur)
Hennebont, Quimperlé, Ploemeur

Téléphoner à Arzano
98 71 70 97

DU CLOS Fabrique d'escaliers bois
MENUISERIE
Z.A. de Berné
56240 PLOUAY
Tél. 97 34 20 06
s.a.r.l. **FRÈRES**

NOUS
PARTICIPONS A L'ANIMATION
ET AU DÉVELOPPEMENT
DU MORBIHAN

CA CRÉDIT AGRICOLE
DU MORBIHAN

Le bon sens en action

à LANESTER

Avenue François Billoux - ☎ 97.76.11.05

générale des boissons france

Ets BOUCICAUD s.a.

Z.I. Belle Aurore
B.P. 9

Tél. 97.38.67.34.
56940 RÉGUINY

OPTIQUE

PROST-DREUMONT

"LES FRERES LISSAC"
PROTHESES OCULAIRES
Baromètres - Jumelles

8, rue de Turenne
(le long de l'Eglise Saint-Louis)
Téléphone 97 21 07 79

LORIENT

AVANTAGES SUR PRESENTATION DE LA CARTE ANACR

E R A "AUX ARMÉES RÉUNIES"
distribution

Articles pour militaires
Médailles - Décorations
(Expéditions)

Vêtements de chasse
et de pêche
Coutellerie
Cadeaux

Remises au adhérents de L'A.N.A.C.R.
13, Rue Fénélon

Tél. : 97.21.10.19

LORIENT

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE
CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 97.51.81.04

L'énergie
de tous
les projets **gan**
assurances

CABINET BRISSON

34, rue Lazare Carnot
B.P. 233 - 56102 LORIENT CEDEX

Tél : 97.21.07.71 +
Télex : 951 492 - Fax : 97 21 99 21

TOUTES ASSURANCES

Agent Général d'Assurances Compagnie
gan